



**ENQUETE SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA  
MICROFINANCE DANS LA CEMAC**

*Statistiques arrêtées au 31 décembre 2008*

# SOMMAIRE

<b>VUE D'ENSEMBLE</b> .....	p.5
<b>ZONE CEMAC : SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE</b> .....	p.8
I. Diagnostic de l'activité de microfinance dans la CEMAC.....	p.8
A. La configuration du secteur.....	p.8
B. Les capitaux propres des EMF.....	p.8
II. Intermédiation financière, services financiers et taux d'intérêts pratiqués.....	p.9
A. Intermédiation financière.....	p.9
B. Les services financiers.....	p.10
C. Réseau et portefeuille clientèle.....	p.10
D. Les taux d'intérêts pratiqués dans la CEMAC.....	p.10
III. Rentabilité et respect de la réglementation.....	p.11
A. La rentabilité du secteur.....	p.11
B. Le respect de la réglementation.....	P.11
IV. Part des EMF dans le système financier de la CEMAC.....	P.11
<b>EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE PAR PAYS</b> .....	p.13
<b>I. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU CAMEROUN</b> .....	p.13
I/A Présentation de l'activité de microfinance.....	p.13
I/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance.....	p.13
I/A-1-a La configuration du secteur.....	p.13
I/A-1-b La couverture géographique et la clientèle des EMF.....	p.13
I/A-1-c Les capitaux propres.....	p.14
I/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire.....	p.14
I/A-2 -a Intermédiation financière.....	p.14
I/A-2-b Partenariat entre les EMF et les établissements de crédit.....	p.15
I/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation.....	p.15
I/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la Microfinance.....	p.16
<b>II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE EN CENTRAFRIQUE</b> .....	p.17
II/A Présentation de l'activité de microfinance.....	p.17
II/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance.....	p.17
II/A-1-a La configuration du secteur.....	p.17

II/A-1-b <i>La couverture géographique et clientèle des EMF</i> .....	p.17
II/A-1-c <i>Les capitaux propres</i> .....	p.17
II/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire.....	p.18
II/A-2-a <i>Intermédiation financière</i> .....	p.18
II/A-2-b <i>Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits</i> .....	p.18
II/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation.....	p.18
II/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance.....	p.19
II/B-1 Les axes prioritaires.....	p.19
II/B-2 Les moyens d'action et les perspectives.....	p.19
<b>III. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU CONGO</b> .....	p.21
III/A Présentation de l'activité de microfinance.....	p.21
III/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance.....	p.21
III/A-1-a <i>La configuration du secteur</i> .....	p.21
III/A-1-b <i>La couverture géographique et la clientèle des EMF</i> .....	p.21
III/A-1-c <i>Les capitaux propres</i> .....	p.21
III/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire.....	p.22
III/A-2-a <i>Intermédiation financière</i> .....	p.22
III/A-2-b <i>Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits</i> .....	p.22
III/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation.....	p.23
III/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance.....	p.23
III/B-1 Les axes prioritaires.....	p.23
III/B-2 Les moyens d'action et les perspectives.....	p.24
<b>IV. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU GABON</b> .....	p.25
IV/A Présentation de l'activité de microfinance au GABON.....	p.25
IV/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance.....	p.25
IV/A-1-a <i>La configuration du secteur</i> .....	p.25
IV/A-1-b <i>La couverture géographique et la clientèle des EMF</i> .....	p.25
IV/A-1-c <i>Les capitaux propres</i> .....	p.25
IV/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire.....	p.26
IV/A-2-a <i>Intermédiation financière</i> .....	p.26
IV/A-2-b <i>Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits</i> .....	p.26
IV/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation.....	p.26
IV/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance.....	p.27

<b>V. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU TCHAD</b> .....	p.28
V/A Présentation de l'activité de microfinance.....	p.28
V/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance.....	p.28
V/A-1-a <i>La configuration du secteur</i> .....	p.28
V/A-1-b <i>La couverture géographique et la clientèle des EMF</i> .....	p.28
V/A-1-c <i>Les capitaux propres</i> .....	p.28
V/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire.....	p.29
V/A-2-a <i>Intermédiation financière</i> .....	p.29
V/A-2-b <i>Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits</i> .....	p.29
V/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation.....	p.29
V/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance.....	p.30
V/B-1 Les axes prioritaires.....	p.30
V/B-2 Les moyens d'action et les perspectives.....	p.30

## VUE D'ENSEMBLE

La surveillance permanente du secteur de la microfinance impose au superviseur l'établissement régulier d'informations fiables et complètes sur les établissements de microfinance (EMF) aux fins de supervision et de régulation.

La présente enquête a été réalisée auprès de 591 EMF sur 699 EMF, soit un taux de réponses de 85%. Les données fournies par les EMF sont arrêtées au 31 décembre 2008. L'enquête permet une généralisation raisonnable des tendances observées. Néanmoins, la pertinence des analyses effectuées reste dépendante de la fiabilité des données recueillies, notamment des imperfections inhérentes à la faiblesse du système d'information des EMF. L'analyse de l'évolution des activités couvre la période allant du 30 septembre 2007 au 31 décembre 2008 et, selon les informations disponibles, s'étend au premier trimestre de l'année 2009.

L'enquête permet de faire émerger les principaux enjeux et les problématiques auxquels sont confrontés actuellement le secteur de la microfinance, les organes de supervision et de régulation.

Ses conclusions confirment la prédominance du Cameroun au sein du secteur de la microfinance de la CEMAC. En plus d'être le premier pourvoyeur d'EMF dans la zone avec 460 EMF à fin 2008, le Cameroun dispose des capitaux propres les plus élevés (14 021 M), des meilleures parts de marché en termes de collecte de dépôts (68%) et de distribution de crédits (78%). Il est secondé par le Congo dont l'activité est en pleine croissance. Le Tchad conforte le développement de ses activités, le Gabon consolide l'essor naissant de son secteur de la microfinance et la Centrafrique connaît une évolution très contrastée.

Toutefois, le Cameroun focalise l'essentiel des établissements en difficulté.

La situation d'ensemble montre un secteur de la microfinance qui ne contribue que marginalement à la croissance du secteur financier dans la CEMAC.

Le secteur de la microfinance reste exposé aux risques liés, notamment à l'imperfection du système d'information des EMF, aux carences en matière de gouvernance et à l'insuffisance de leurs dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

L'enquête intervient à un moment crucial pour le secteur de la microfinance qui analyse, à l'aune de l'entrée en vigueur du Plan comptable des EMF (PCEMF) et de l'assainissement difficile des EMF, la question du renforcement de la supervision qui pourrait déboucher sur le recours aux Etats pour le contrôle de certains EMF.

A cela s'ajoutent les problématiques soulevées par le « nouveau paradigme de l'économie du développement », *l'inclusion financière*, particulièrement soutenues par les Institutions Financières Internationales (IFI) et qui contraignent les Etats à définir des stratégies de promotion de la microfinance en vue de l'arrimer au secteur financier national, dans le dessein en particulier de lutter contre la pauvreté.

Une enquête sur les EMF dont le total du bilan est inférieur à F.CFA 250 millions est présentée à **l'annexe 1**. Elle analyse la situation particulière des EMF de petite taille et suggère une démarche nouvelle de supervision de cette nature d'assujettis. L'analyse montre en effet, la prépondérance en nombre des EMF de petite taille qui contraste avec la faiblesse

de leur surface financière et de leur contribution négligeable à l'inclusion financière et met en évidence le caractère insignifiant des risques qu'ils drainent sur le secteur.

Ces défis interpellent sur l'avenir du secteur de la microfinance dont l'assainissement nécessite une séparation nette des missions de supervision et de promotion de l'inclusion financière. En effet, en l'absence de dispositifs de police administrative forts adoptés par les Etats et devant restreindre l'exercice de l'activité de microfinance aux seuls établissements agréés, les mesures d'assainissement se révèlent inefficaces. De même, la réalisation d'opérations avec les tiers dans des conditions inadaptées tend à se généraliser et compromet gravement le redressement de leur situation financière.

L'une des tendances fortes de cette enquête est le nombre grandissant d'EMF qui extériorisent des situations financières préoccupantes. La restructuration des ces EMF impose, à défaut de leur mise sous administration provisoire, l'adoption de plans de restructuration crédibles.

En relation avec la question de l'efficacité de la supervision, les réunions de travail entre les Etats et la COBAC sur les termes de référence pour le recours aux Etats en vue du renforcement du contrôle des EMF ont constitué un cadre d'échanges riches.

Il ressort de la synthèse des travaux réalisés que :

- le recours aux Etats ne concernera que l'aspect contrôle sur place. La COBAC, dépositaire des outils d'aide à la supervision, conservera la surveillance permanente des EMF ;
- en matière d'assainissement du secteur de la microfinance, il est nécessaire de renforcer les actions de police administrative, tout en mettant en œuvre, lorsque les conditions seront remplies, la coopération entre les Etats et la COBAC ;
- les cellules de microfinance devront au préalable être dotées de moyens humains, financiers et techniques adéquats. Les agents qui y seront affectés seront astreints au respect d'un code de déontologie ;
- le renforcement des diligences des commissaires aux comptes implique une meilleure formalisation des rapports de certification. Un cahier de charges sera élaboré par la COBAC à cet effet, en relation avec la profession comptable. Au besoin, la réglementation applicable aux commissaires aux comptes sera amendée pour intégrer les dispositions réglementaires impératives ;
- au titre des mesures d'accompagnement, des séminaires et ateliers sur la comptabilité et la réglementation applicables aux EMF ainsi que sur les méthodologies de contrôle sur place seront organisés par la COBAC.

L'aboutissement de cette démarche, combiné à l'entrée en vigueur et à la diffusion du PCEMF viendront consacrer le renforcement de la supervision du secteur de la microfinance. Le dispositif sera complet une fois que l'implémentation du reporting automatisé (SESAME) et que le renforcement des moyens techniques et humains du Secrétariat Général de la COBAC seront réalisés.

La définition par les Etats de stratégies nationales de promotion de la microfinance et la prise en compte du secteur dans la définition des politiques économiques témoignent de la prise de conscience de l'importance de la microfinance comme vecteur de lutte contre la pauvreté et de croissance économique.

## ZONE CEMAC : SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE

### I. Diagnostic de l'activité de microfinance dans la CEMAC

#### A. La configuration du secteur

La tendance haussière du nombre d'EMF constatée au 30 septembre 2007 se confirme. De 686 établissements lors de la dernière enquête au 30 septembre 2007, le nombre d'EMF est passé à 699 au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 2%.

La répartition des EMF agréés est résumée dans le tableau ci-dessous :

	Nombre d'EMF agréés au 31/12/2006	Nombre d'EMF agréés au 31/12/2007	Nombre d'EMF agréés au 31/12/2008
Cameroun	409	460	460
Centrafrique	14	14	14
Congo	59	54	59
Gabon	4	5	6
Guinée équatoriale	0	0	0
Tchad	156	153	160
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>686</b>	<b>699</b>

Cette répartition consacre la prééminence du Cameroun au sein du secteur de la microfinance de la CEMAC.

La croissance enregistrée concerne le Gabon (+20%), le Congo (+9%) et le Tchad (+5%). La Guinée équatoriale ne dispose pas encore d'EMF agréés.

Le secteur reste dominé par les EMF de première catégorie regroupés au sein des réseaux<sup>1</sup>. Au 31 décembre 2008, la CEMAC compte 15 réseaux dont 6 au Cameroun, 6 au Tchad, 2 en Centrafrique et 1 au Congo. Ils totalisent 458 EMF, soit 66% du total des EMF agréés dans la zone CEMAC. Le Cameroun demeure le premier pourvoyeur d'EMF affiliés à un réseau avec 254 EMF, suivi du Tchad (157 EMF) et du Congo (33 EMF).

#### B. Les capitaux propres des EMF

Contrairement au constat de la précédente enquête, les capitaux propres des EMF se sont amoindris. Au 31 décembre 2008, les capitaux propres agrégés ressortent à 27 511 M, en baisse de 5% par rapport au niveau observé en décembre 2007.

<sup>1</sup> La liste des réseaux est donnée l'annexe 2

Toutefois, à l'exception du Cameroun dont les capitaux propres se sont érodés (-30%), compte tenu de la situation préoccupante de certains EMF, tous les autres pays ont consolidé leur assise financière. Les variations les plus significatives sont observées au Gabon (+475%), au Tchad (+53%) et en Centrafrique (+46%). Pourtant, le Cameroun dispose des capitaux propres les plus élevés (14 021 M). Il est secondé par le Congo (8 773 M), lequel est suivi par le Tchad (2 828 M).

Le réseau des MUCODEC du Congo dispose de capitaux propres les plus élevés de la zone avec 6 887 M, suivi du réseau CAMCCUL du Cameroun avec 6 568 M.

La principale composante des capitaux propres est le capital social<sup>2</sup> dont le montant agrégé s'établit à 25 739 M au 31 décembre 2008 contre 21 886 M un an auparavant. Le Gabon a le plus renforcé son capital social (+348%), même s'il dispose avec la Centrafrique du niveau de capital social le plus faible de la zone. Avec 22 232 M, le Cameroun arrive en première position, suivi du Congo (1 673 M).

## II. Intermédiation financière, services financiers et taux d'intérêts pratiqués

Les opérations réalisées avec la clientèle sont retracées dans le tableau ci-après

En M FCFA	Cameroun		Centrafrique		Congo		Gabon		Tchad	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
<b>Dépôts</b>	191 314	258 220	3 680	3 781	84 099	108 399	1 307	3 052	4 690	5 702
<b>Crédits</b>	113 725	138 523	1 488	1 876	17 420	26 947	1 677	1 954	6 104	7 424
<b>Clients</b>	907 799	1 073 621	34 724	26 131	214 258	258 998	7 724	11 575	140 540	154 283
<b>guichets</b>	899	983	11	10	262	301	9	9	190	194
<b>Transferts</b>		293 219		4 153		28 944		8 530		5 889
<b>Résultat</b>	-7 963	-5 567	73	13	1 978	3 211	-11	189	-4	201

### A. Intermédiation financière

La croissance des dépôts et des crédits se confirme.

Par rapport à fin décembre 2007, les ressources collectées auprès de la clientèle ont progressé de 33% pour atteindre 379 154 M au 31 décembre 2008. Elles proviennent principalement des EMF du Cameroun (68%) et du Congo (29%). L'encours de dépôts pour ces deux pays est respectivement de 258 220 M et de 108 399 M.

Au 31 décembre 2008, les crédits à la clientèle s'élèvent à 176 724 M, en hausse de 26% par rapport à décembre 2007. Les parts de marché sont pour l'essentiel partagées entre le Cameroun (78%), le Congo (15%) et le Tchad (4%).

Les activités d'intermédiation financière sont dominées par les deux fleurons de la microfinance de la CEMAC : le réseau MUCODEC du Congo a collecté 94 549 M de

<sup>2</sup> La répartition du capital social par pays de la CEMAC est donnée à l'annexe 3.

dépôts et distribué 24 549 M de crédits et le réseau CAMCCUL du Cameroun enregistre 74 890 M de ressources collectées et 44 892 M de concours distribués.

La qualité du portefeuille des EMF se révèle moyenne, avec des situations contrastées. En effet, les créances douteuses représentent 21% des crédits à la clientèle et le taux de provisionnement moyen est de 60% à fin 2008. En plus d'avoir les créances en souffrances les élevées de la sous région, le Cameroun enregistre le taux de provision le plus faible (34%). Malgré un taux de créances douteuses invraisemblablement bas de 1%, le Congo fait office de modèle avec un taux de provisionnement de 84%.

## **B. Les services financiers**

Ils comprennent essentiellement les opérations de transferts et le change manuel dont la contribution aux résultats des EMF ne cesse de croître. En 2008, le volume de transferts ressort à 340 735 M. Les contributions les plus importantes sont relevées au Cameroun (293 219 M) et au Congo (28 944 M).

Cependant, les opérations de transfert sont parfois effectuées en violation de la réglementation encadrant l'activité de microfinance, notamment de l'article 45 qui interdit d'effectuer directement les opérations avec l'extérieur. Les EMF réalisant des opérations de change doivent aussi mieux observer le Règlement COBAC EMF 2002/02 qui limite à 20% du produit net financier les commissions générées par les opérations autorisées à titre accessoire.

De plus, les EMF s'affranchissent souvent dans la réalisation de leurs opérations de l'application des diligences prescrites en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme auxquelles ils sont assujettis.

Par ailleurs, les opérations de transferts et de change manuel, plus rémunératrices et moins risquées, tendent à se développer, pour certains établissements, au détriment des activités d'intermédiation financière plus favorables à l'inclusion financière et à la structuration des économies locales.

## **C. Réseau et portefeuille clientèle**

Les opérations se déploient à travers 1 497 guichets à fin décembre 2008 contre 1 517 en septembre 2007.

Le nombre de clients ou de membres bénéficiant des produits et services financiers des EMF est passé de 1 305 045 à 1 524 608 entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, soit une augmentation de 17%.

Avec 460 EMF agréés, le Cameroun est le premier pourvoyeur de guichets (983) et de clients (1 073 621) devant le Congo qui recense 301 guichets et 258 998 clients.

## **D. Les taux d'intérêts pratiqués dans la CEMAC**

Les taux pratiqués sur les opérations d'intermédiation financière restent relativement élevés dans la zone malgré l'intensification de la concurrence.

Au 31 décembre 2008, le taux de rémunération moyen des crédits (taux débiteur) ressortait à 18% et celui des dépôts (taux créditeur) à 3%. Ces taux sont largement supérieurs à ceux pratiqués par les établissements de crédit de la zone.

Le niveau actuel des taux débiteurs peut s'expliquer par les difficultés liées à la sélection et à l'identification des risques, à la prise et à la réalisation de garanties, à la prééminence accordée aux découverts sur les crédits amortissables et à l'absence d'une politique cohérente d'engagement.

### **III. Rentabilité et respect de la réglementation**

#### **A. La rentabilité du secteur**

Le secteur de la microfinance a extériorisé des résultats déficitaires, respectivement, 5 927 M en 2007 et 1 953 M en 2008. Ces mauvaises performances sont drainées principalement par le Cameroun (-7 963 M en 2007 et - 5 567 M en 2008) où des établissements importants éprouvent de sérieuses difficultés financières.

Les meilleures performances émanent du Congo (1 978 M en 2007 et 3 211 M en 2008) et essentiellement du réseau MUCODEC dont le résultat représente 84% du bénéfice dégagé par les EMF du Congo en 2008.

Le secteur de la microfinance en Centrafrique a été rentable en 2007 et 2008. Par ailleurs, après des déficits constatés en 2007, le Gabon et le Tchad ont renoué avec des bénéfices en 2008.

#### **B. Le respect de la réglementation**

Le Cameroun concentre l'essentiel des procédures disciplinaires ouvertes à l'encontre des EMF dans la zone. A ce titre, deux établissements ont été placés sous administration provisoire par la Commission Bancaire, un retrait d'agrément a été prononcé contre un dirigeant en exercice, et plusieurs établissements présentant des situations financières préoccupantes doivent produire des plans de restructuration crédibles.

Au Congo, l'EMF SOLVA a fait l'objet d'un retrait d'agrément.

Enfin, l'on peut regretter l'existence de nombreux établissements non agréés ou d'établissements agréés, notamment de première catégorie, qui réalisent des opérations avec la clientèle, en violation de la réglementation.

### **IV. Part des EMF dans le système financier de la CEMAC**

Le système financier reste dominé par le secteur bancaire comme le confirment les données reprises dans le tableau ci-dessous.

	Capitaux propres		Dépôts		Crédits	
	2007	2008	2007	2008	2007	2008
<b>EMF</b>	28 993	27 511	285 090	379 154	140 414	176 724
<b>Banques</b>	531 029	630 948	4 416 331	4 684 350	2 290 713	2 893 544
<b>Total (EMF+Banques)</b>	560 022	658 459	4 701 421	5 063 504	2 431 127	3 070 268
<b>part EMF/Total</b>	5%	4%	6%	7%	6%	6%

L'activité des EMF reste marginale et sa contribution à la croissance du secteur financier, en plus de stagner quelque fois, est faible.

Au plan de l'assise financière, la situation des EMF n'est pas attrayante : avec 4% de poids par rapport à celui des banques dans le total des capitaux propres du secteur financier, leur surface financière reste étroite et, par conséquent, n'autorise pas le développement souhaité des activités. Elle justifie encore moins les ambitions démesurées.

# **EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE PAR PAYS**

## **I. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU CAMEROUN**

### **I/A Présentation de l'activité de microfinance**

Le processus d'assainissement engagé par les organes de régulation et de supervision suit son cours. Le secteur de la microfinance se restructure lentement en consolidant les acquis. Néanmoins, il reste exposé principalement à l'exercice illégal de l'activité de microfinance. Certaines structures évoluent sans agrément et d'autres agréées pour l'exercice des activités de microfinance de 1<sup>ère</sup> catégorie se risquent à la réalisation des opérations dévolues aux EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie. Cette situation est préjudiciable à l'image du secteur et a souvent conduit à la fermeture de nombreux EMF. L'évolution des activités en ressort quelque peu timorée.

### **I/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance**

#### ***I/A-1-a La configuration du secteur***

Au 31 décembre 2008, le secteur de la microfinance compte 460 EMF repartis en 206 EMF indépendants et 254 EMF affiliés à un réseau.

Le secteur dispose de six (6) réseaux : CAMCCUL (177 EMF), CVECA Centre (33 EMF) et CVECA Grand Nord (8 EMF), CMEC Ouest (19 EMF), CMEC Nord-Ouest (8 EMF) et CMEC Grand-Nord (9 EMF).

Le secteur est dominé par les EMF de première catégorie qui représente 94 % des établissements agréés au Cameroun.

Environ 82% des EMF agréés ont participé à l'enquête, soit 376 établissements dont 352 EMF de première catégorie et 24 établissements de deuxième catégorie.

#### ***I/A-1-b La couverture géographique et la clientèle des EMF***

Les EMF déploient leurs activités à travers 998 agences dont 525 sont installées en zone urbaine et 473 en zone rurale. Les implantations urbaines se retrouvent principalement à Douala (169) et à Yaoundé (155 agences).

Ces points de vente sont généralement ouverts par les EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie (718 agences), en particulier par ceux évoluant en réseau qui recensent 389 agences dont 230 pour le réseau CAMCCUL.

L'extension des activités a été, en partie, freinée par la baisse du nombre de guichets. Celui-ci est passé de 1 111 à fin septembre 2007 à 983 à fin 2008.

L'augmentation de la clientèle constatée lors de la dernière enquête se poursuit en 2008, malgré la réduction du nombre de guichets. En dépit d'un recul passager constaté entre la dernière enquête et le 31 décembre 2007 (- 54 828 clients), la clientèle du secteur enregistre une croissance de 18% en variation annuelle au 31 décembre 2008, pour s'établir à 1 073 621 clients.

Cette clientèle provient à 57% des EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie. Avec 252 629 membres, CAMCCUL est le premier contributeur, suivi du Crédit Communautaire d'Afrique (CCA) qui recense 116 658 membres et de Cofinest qui dispose de 90 238 clients.

Le secteur de la microfinance emploie pour le développement de ses activités 6 000 salariés dont 732 cadres.

### ***I/A-1-c Les capitaux propres***

Les capitaux propres des EMF du Cameroun se sont érodés. Ils ressortent à 14 021 M au 31 décembre 2008 contre 20 136 M un an plus tôt. Ce recul de 30% s'explique par la dégradation de la situation financière de certains EMF. Quatre EMF en situation difficile présentent un montant de fonds propres négatifs de 13 382 M à fin 2008.

En particulier, la situation des EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie nécessite une surveillance accrue en raison du risque qu'ils font peser sur le système financier. Leurs capitaux propres agrégés s'établissent à - 63 M.

Outre les déficits dégagés par le secteur en 2007 (7 963 M) et 2008 (5 567 M), qui ont obéré les capitaux propres, la part du capital social dans les capitaux propres s'est réduite. Le capital social agrégé se situe à 22 232 M au 31 décembre 2008 alors qu'il était de 25 000 M au 30 septembre 2007.

Le réseau CAMCCUL, avec 4 779 M à fin 2008, est le plus performant dans ce domaine, suivi de Cofinest (1 109 M) et de CCA (1072 M).

## **I/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire**

### ***I/A-2-a Intermédiation financière***

Les activités d'intermédiation financière enregistrent une évolution contrastée. Les ressources ressortent à 258 220 M, en progression de 35% par rapport à décembre 2007. Plus de 20 EMF disposent d'un montant de dépôts supérieur à un milliard. La moitié de ces établissements exercent en deuxième catégorie.

Avec 74 890 M, le réseau CAMCCUL est celui qui collecte le plus de dépôts. Il est suivi de CCA (33 176 M), puis de Cofinest (17 967 M) et de First Trust (14 481 M).

Les ressources collectées sont majoritairement à vue et représentent environ 80% de l'encours total des dépôts au 31 décembre 2008.

Au 31 décembre 2008, les crédits à la clientèle s'élèvent à 138 523 M, en hausse de 22% par rapport à fin décembre 2007. Il s'agit pour l'essentiel de concours par caisse octroyés à court terme (63% environ) pour financer les besoins d'exploitation des commerçants (39%),

la consommation (27%) et la trésorerie des PME-PMI (21%). CAMCCUL gère 32% des parts de marché, avec 44 892 M de crédits distribués.

La couverture des crédits par les dépôts reste confortable. Elle ressort à 186% à fin décembre 2008 et se traduit par une bonne situation de liquidité qui accorde, au détriment de l'intermédiation financière, la préférence à la prestation de services et explique la nécessité de disposer d'un matelas suffisant de trésorerie.

Enfin, la qualité du portefeuille des EMF s'est dégradée. Les créances douteuses sont passées de 23 114 M à 35 553 M sur la période de l'enquête. Elles représentent plus du quart des concours accordés à la clientèle en décembre 2008 et n'ont été provisionnées qu'à hauteur de 34%. Ce sous-provisionnement masque la réalité de la rentabilité du secteur. Les EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie présentent une situation moins favorable, avec un tiers des crédits octroyés compromis au 31 décembre 2008.

### ***I/A-2-b Partenariat entre les EMF et les établissements de crédit***

Les relations d'affaires entre le secteur bancaire et celui de la microfinance tendent à s'affermir et dépassent le simple cadre de la réception des dépôts, des excédents de liquidité et des opérations de transfert réalisées en partenariat avec les EMF. Les financements accordés par les banques aux EMF ont atteint 3 222 M en 2008. Toutefois, les relations entre EMF commencent à se développer. A ce titre, 299 M de prêts ont circulé.

Les EMF déclarent avoir réalisé 83% de leurs transferts à l'intérieur du Cameroun. Le nombre d'opérations effectuées s'établit à 1 057 350 pour une valeur de 293 219 M.

Un appui technique est apporté aux EMF par des banques, cabinets comptables et éditeurs de logiciels. L'Etat joue aussi un rôle d'assistance à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) dans certains EMF.

### **I/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation**

Le secteur de la microfinance a extériorisé en 2008 un résultat déficitaire agrégé de 5 567 M. Cette contre-performance corrobore les difficultés que traversent certains EMF. Quatre EMF importants en difficultés ont en effet généré un résultat déficitaire de 7 068 M en 2008.

Les EMF, dont la stratégie de développement se résume dans la multiplication des points de vente et dans la collecte de dépôts, sans analyse de la rentabilité des investissements projetés, peinent en effet à assurer la pérennité de leur exploitation. La situation des EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie qui pratiquent la même politique et traitent avec la clientèle n'est guère plus reluisante. Le réseau CAMCCUL a pu, néanmoins, dégager un excédent significatif en 2008 avec un bénéfice de 1 984 M.

Le produit net financier s'établit à 26 729 M au titre de l'exercice 2008. Il est alimenté essentiellement par les intérêts sur crédits et par les commissions sur transferts.

Les taux d'intérêts restent élevés. Les taux débiteur et créditeur moyens ressortent à 21% et à 4%, pour une marge d'intermédiation moyenne de 17%. Ces taux oscillent entre 6 et 63% pour les intérêts débiteurs et entre 1 et 22% pour les intérêts créditeurs.

Sur le plan réglementaire, plusieurs procédures disciplinaires ont été ouvertes à l'encontre des EMF. Deux retraits d'agrément ont été prononcés, l'un à l'endroit d'un directeur général et l'autre à l'encontre d'un EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie. En outre, deux EMF importants ont été placés sous administration provisoire. Enfin, certains EMF doivent produire des plans de redressement crédibles pour leur recapitalisation et pour leur mise en conformité avec la réglementation en vigueur.

## **I/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la Microfinance**

La régulation du secteur de la microfinance est une prérogative dévolue aux Etats. Son suivi est assuré par un département du Ministère des finances qui a également en charge la sélection (agrément) et le contrôle administratif des EMF. La publication de la stratégie nationale de promotion de la microfinance reste cependant attendue.

Les diligences de police administrative mises en œuvre par l'Etat montrent que l'assainissement du secteur sera difficile et long. En effet, les EMF connaissent des fortunes diverses : certains n'exercent pas malgré l'agrément obtenu, d'autres ne surmontent pas les difficultés de démarrage en raison d'une surface financière et d'une organisation faibles, le marché-cible est souvent mal appréhendé. Ces facteurs expliquent la fermeture ou le retrait d'agrément.

## **II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE EN CENTRAFRIQUE**

### **II/A Présentation de l'activité de microfinance**

L'activité de microfinance en Centrafrique enregistre une évolution contrastée entre fin septembre 2007 et fin décembre 2008. Le secteur reste dominé par le Crédit Mutuel de Centrafrique (CMCA), malgré l'arrivée de nouveaux EMF en 2009.

#### **II/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance**

##### *II/A-1-a La configuration du secteur*

La Centrafrique compte 14 EMF à fin 2008. Ces établissements sont regroupés dans deux (2) réseaux, à savoir le CMCA avec huit (8) caisses et l'Union Centrafricaine des Caisses d'Epargne et de Crédit (UCACEC) qui dispose de six (6) caisses.

Cette configuration a été modifiée avec l'arrivée en 2009 de trois (3) établissements : la Caisse Mutuelle des Cifadiennes de Centrafrique (CMCC), EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie, la Société Financière Africaine (Sofia Crédit S.A) et Express Union SA Centrafrique. Les deux derniers établissements ont reçu un agrément de 2<sup>ème</sup> catégorie. Le nombre d'EMF s'établit ainsi à 17 dont deux (2) seulement évoluent en deuxième catégorie.

Cependant, seuls quatre EMF : CMCA, CMCC, Sofia Crédit SA et Express Union SA sont actuellement opérationnels. Le réseau UCACEC traverse une sérieuse crise de gouvernance et de gestion et ses conditions d'existence seraient remises en cause.

##### *II/A-1-b La couverture géographique et clientèle des EMF*

L'offre de services financiers reste focalisée sur Bangui, capitale de la République centrafricaine. Sur les 17 EMF recensés au 31 mars 2009, seuls deux (2) EMF sont implantés en milieu rural. Les difficultés rencontrées par UCACEC, dont plusieurs caisses ne sont plus fonctionnelles ont complexifié quelque peu la donne.

A fin décembre 2008, le nombre des guichets est resté stable par rapport à septembre 2007 (11 guichets contre 10) et essentiellement localisés en zone urbaine.

Cependant, le secteur de la microfinance a enregistré une baisse de 25% de sa clientèle sur la période sous revue, passant de 34 724 clients à 26 131. Cette situation s'explique surtout par le nettoyage des fichiers qui a conduit à une clôture des comptes inactifs.

Le secteur de la microfinance emploie 69 salariés dont 8 cadres. Sa contribution à la réduction du chômage est encore faible.

##### *II/A-1-c Les capitaux propres*

Malgré la baisse du capital social de CMCA (84 M à fin 2008 contre 104 M à fin septembre 2007), les fonds propres du secteur s'établissent à 244 M au 31 décembre 2008, en hausse de 46% par rapport au niveau qui prévalait à fin 2007. Toutefois, le secteur reste

sous-capitalisé au regard des ambitions affichées par les Autorités centrafricaines et du niveau d'activité.

## **II/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire**

### ***II/A-2-a Intermédiation financière***

Les activités d'intermédiation financière montrent une tendance haussière. Les dépôts ressortent à 3 781 M. Ils augmentent de 3% en variation annuelle mais restent stables par rapport au niveau atteint à fin septembre 2007 (3 800 M).

La structure des ressources n'a pas évolué. Les dépôts à vue sont prépondérants. Ils représentent 74 % de l'encours total des dépôts au 31 décembre 2008 et demeurent invariables par rapport au 31 décembre 2007.

A fin 2008, les crédits s'élèvent à 1 876 M, en croissance de 21% par rapport à fin 2007 (1 488 M). Cette progression est corrélée au timide regain d'activité constaté en Centrafrique. Ces crédits sont accordés par caisse et surtout à court terme. Ils financent à hauteur de 53% les besoins de consommation des ménages (mobilier et immobilier) et à concurrence de 47% les investissements des commerçants.

Les concours octroyés à la clientèle sont confortablement couverts (202%) par les dépôts à fin 2008 même si ce pourcentage s'inscrit en baisse par rapport au niveau observé au 31 décembre 2007 (242%).

Enfin, les créances douteuses sont passées de 206 M à 285 M, attestant d'une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits au 31 décembre 2008. Elles représentent 15% des crédits à la clientèle et ont été provisionnées à hauteur de 52%.

### ***II/A-2-b Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits***

Les relations d'affaires entre les EMF sont quasi inexistantes. Les seules connexions se réalisent à travers les formations et séminaires organisés, souvent, à l'initiative de l'Association Professionnelle des EMF (APEMF).

Le partenariat entre le secteur bancaire et celui de la microfinance reste circonscrit aux dépôts, au placement des excédents de liquidité des EMF et aux opérations de transfert.

Les transferts déclarés sont réalisés uniquement avec l'extérieur. Sur la période sous revue, 27 374 transferts ont été réalisés pour une valeur de 4 153 M.

Enfin, l'assistance technique des EMF reste assurée principalement par des partenaires extérieurs et les opérations de refinancement sont peu promues.

## **II/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation**

En 2008, le secteur de la microfinance a extériorisé un résultat bénéficiaire de 13 M, en baisse de 82% par rapport à celui de 2007 qui était de 73 M. Cette diminution s'explique, notamment par la hausse des provisions pour litiges.

Le bénéfice dégagé est alimenté essentiellement par la marge sur opérations avec la clientèle. Les taux pratiqués dégagent une marge d'intérêts de 12%<sup>3</sup>.

Aucune procédure disciplinaire n'a été ouverte à l'encontre d'un EMF en Centrafrique au cours de la période sous revue. Cependant, la situation d'un des réseaux importants du pays suscite de sérieuses inquiétudes et appelle une attention particulière.

## **II/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance**

L'activité de microfinance a connu un tournant institutionnel notable en Centrafrique, avec la définition en septembre 2009 d'une stratégie nationale pour la finance inclusive sur l'horizon 2010-2014. Toutefois, les mesures de police administrative pour l'assainissement du secteur et le contrôle du respect de la réglementation sont rarement mises en œuvre.

### **II/B-1 Les axes prioritaires**

La stratégie définie pour le secteur inclusif consiste à « *doter la Centrafrique à l'orée 2014 d'un secteur de la microfinance assaini, viable, articulé avec le système financier et les politiques nationales, offrant des services financiers diversifiés et adaptés aux pauvres et micro-entrepreneurs sur l'ensemble du territoire et opérant dans un environnement sécurisé* ».

Pour ce faire, quatre axes stratégiques ont été retenus :

1. amélioration de l'environnement légal et institutionnel, notamment à travers le renforcement des capacités de la cellule étatique en charge de la microfinance et de l'Association professionnelle des EMF (APEMF) ;
2. développement d'une forte inclusion financière, en accroissant la couverture géographique et la diversification des produits et services offerts ;
3. pérennisation et professionnalisation des EMF ;
4. accroissement de l'accès des EMF aux ressources et renforcement de l'intégration de la microfinance au secteur financier national.

### **II/B-2 Les moyens d'action et les perspectives**

En 2007, le Gouvernement centrafricain a mis en place, avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU), le Programme d'Appui à l'Émergence d'un secteur financier inclusif en RCA (PAE/SFI) pour la période 2007-2010. L'objectif principal est l'amélioration de la situation socio-économique des populations à travers une offre pérenne de produits et services financiers.

Depuis le lancement de ses activités en juin 2008, le PAE/SFI, doté d'un budget de 4 millions de dollars, a fourni une assistance technique et financière au comité national de microfinance, à la cellule de microfinance, à l'APEMF et aux EMF via des programmes de formation pour le renforcement des capacités, l'élaboration de plans stratégiques de développement, la dotation en équipements et matériels, etc.

---

<sup>3</sup> Le taux d'intérêts débiteurs moyen ressort à 17%, tandis que les taux créditeurs rémunérant uniquement les comptes à terme s'établissent à 5%.

En attendant l'adoption et la publication par le Gouvernement du document de stratégie nationale pour la finance inclusive, déjà approuvé par le Ministre des Finances, les différents acteurs se félicitent des apports indéniables du PAE/SFI.

Toutefois, le secteur de la microfinance en RCA reste confronté, entre autres, aux défis suivants :

- l'appropriation par les structures nationales des actions initiées dans le cadre du PAE/SFI en vue de les rendre opérationnelles et pérennes ;
- la consolidation de l'assise financière des EMF et la couverture géographique du territoire national ;
- le renforcement des capacités des différents acteurs ;
- le démarrage tardif du programme et surtout le gap de financement à combler ;
- la convergence ou la coordination des programmes des bailleurs de fonds afin d'éviter des chevauchements ou des duplications.

### **III. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU CONGO**

#### **III/A Présentation de l'activité de microfinance**

L'environnement de la microfinance a enregistré quelques changements importants depuis la précédente enquête qui était arrêtée au 30 septembre 2007, avec l'arrivée de nouveaux EMF. Sa principale caractéristique demeure la prépondérance des EMF de première catégorie amenés par le réseau Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC).

#### **III/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance**

##### ***III/A-1-a La configuration du secteur***

Le nombre d'EMF agréés s'établit à 59 contre 54 recensés lors de la dernière enquête. La configuration du secteur donne 49 EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie, dont 33 réunis au sein du réseau MUCODEC, 7 EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie et 3 EMF de 3<sup>ème</sup> catégorie.

Les trois quarts (75%) des EMF ont participé à l'enquête réalisée, dont 40 EMF de première catégorie et 4 EMF de deuxième catégorie.

##### ***III/A-1-b La couverture géographique et la clientèle des EMF***

L'offre de services financiers se répand au Congo. Les activités se déploient à travers 87 agences installées en zone urbaine et 71 en zone rurale. Brazzaville focalise 38 agences et 22 sont localisées à Pointe-Noire. Ces agences émanent surtout du réseau MUCODEC (25 dont 18 dans la capitale) et du Groupe Charden Farell (CGF), avec 23 agences dont 11 à Pointe-Noire.

Outre la création d'agences, l'extension des activités est rendue possible par le nombre croissant de guichets. Ainsi, au 31 décembre 2008, on recense 301 guichets (dont 261 ouverts par les EMF de première catégorie), en augmentation de 73% par rapport à fin septembre 2007, avec la prééminence du réseau MUCODEC qui compte 181 guichets, suivi du GCF (52 guichets) et du Crédit Loska (24 guichets).

Les EMF emploient 766 salariés dont 118 cadres en 2008, avec une croissance de 16% par rapport au 31 décembre 2007.

L'augmentation du nombre de guichets corrobore l'engouement de la clientèle pour les produits et services offerts par les EMF. En effet, le secteur enregistre une hausse de 22% de sa clientèle entre fin décembre 2007 et fin décembre 2008, passant de 214 258 à 258 998 clients. Cette croissance profite surtout au réseau MUCODEC, à la Caisse de Participation à la Promotion des entreprises et à leur Développement (CAPPED) et Crédit MUPROCOM.

##### ***III/A-1-c Les capitaux propres***

Les capitaux propres ressortent à 8 773 M à fin 2008, en hausse de 34% par rapport au niveau qui prévalait à fin 2007. Cette assise financière s'explique par la progression de 13%

du capital social qui est passé de 1 486 M à 1 673 M et par la hausse du résultat qui s'élève à 3 211 M<sup>4</sup> en 2008 contre 1 978 M en 2007.

En 2008, le capital social agrégé est alimenté surtout par les EMF de première catégorie, notamment par les MUCODEC (1 032 M), la CAPPED (164 M) et la Société Financière de Développement en abrégé SOFIDE (146 M).

Toutefois, en dehors de la situation financière des MUCODEC, le secteur reste sous-capitalisé.

### **III/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire**

#### ***III/A-2-a Intermédiation financière***

L'activité d'intermédiation évolue bien. Les dépôts ont augmenté de 29% pour s'établir à 108 399 M à fin 2008. Le réseau MUCODEC et la CAPPED jouent un rôle prépondérant dans la mobilisation des ressources. Ils disposent respectivement de 87% et de 11% du montant total des dépôts collectés à fin 2008.

Les ressources collectées en 2008 sont composées de dépôts à vue à hauteur de 91%.

Les crédits se situent à 26 947 M à fin 2008, en progression de 55% par rapport à fin 2007. Ces concours, réalisés par caisse et à court terme, financent la consommation à concurrence de 50% et l'investissement des commerçants à hauteur de 39%.

Le réseau MUCODEC dispose de 90% des parts de marché des crédits distribués avec 24 120 M, suivi de CAPPED (5%).

La couverture des crédits par les dépôts ressort à 402% à fin 2008 et traduit une situation de surliquidité révélatrice des difficultés de financement de l'économie. Néanmoins, les EMF de première catégorie contribuent à l'intermédiation financière. Leur pourcentage dans les crédits octroyés par les EMF du Congo ressort à 96%.

Enfin, la qualité apparente du portefeuille de crédits des EMF du Congo est bonne. Le taux de créances douteuses, invraisemblablement bas, ressort à 1% du total des crédits à fin 2008. Ces créances sont provisionnées à hauteur de 81%.

L'activité d'intermédiation demeure dominée par les EMF de première catégorie, en particulier par le réseau MUCODEC, secondé par CAPPED. Toutefois, la contribution du secteur de la microfinance au financement de l'économie congolaise est marginale et le leitmotiv de la lutte contre la pauvreté semble marquer le pas.

#### ***III/A-2-b Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits***

Le partenariat entre EMF ne prospère pas au Congo. Les relations d'affaires entre le secteur bancaire et celui de la microfinance restent limitées aux dépôts, au placement des excédents de liquidité des EMF et aux opérations de transfert.

---

<sup>4</sup> Le réseau MUCODEC avec un résultat net bénéficiaire de 2 686 M au 31 décembre 2008, en hausse de 62% par rapport à décembre 2007 (1 659 M) contribue à 84%.

Toutefois, certains EMF ont obtenu des financements de la Banque de Développement de l'Afrique Centrale (BDEAC) et de divers organismes financiers internationaux. A ce titre, SOFIDE a bénéficié des lignes de financement conventionnées de la BDEAC pour 135 M et le réseau MUCODEC a pu obtenir de la BDEAC et de l'Agence Française de Développement (AFD) un prêt de 8 000 M.

Le montant des transferts ressort à 28 944 M, les opérations ont été réalisées à 91% à l'intérieur du territoire. Elles émanent en grande partie du GCF dont les transferts avoisinent 18 500 M et qui semble en faire son activité principale.

L'assistance technique est quasiment inexistante, à l'exception de celle fournie par le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) au réseau MUCODEC à travers le détachement d'une personne ressource comme directeur général et d'un appui technique généralisé.

### **III/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation**

Le secteur de la microfinance a extériorisé en 2008 un bénéfice de 3 211 M, en hausse de 62% par rapport au résultat dégagé en 2007. Ce résultat est principalement le fait des MUCODEC (2 686 M), du GCF (204 M) et du Crédit PUPROCOM (146 M).

La marge sur les opérations avec la clientèle a constitué l'essentiel du résultat en 2008. Les taux d'intérêts pratiqués ont permis de dégager une marge d'intermédiation moyenne de 14%<sup>5</sup>. Les taux d'intérêts observés ont de fortes amplitudes. Ainsi, le taux créditeur a oscillé entre 0 et 14% tandis que le taux débiteur a varié entre 6 et 36%.

Sur le plan réglementaire, un EMF de deuxième catégorie, en l'occurrence SOLVA, a fait l'objet d'une procédure disciplinaire qui a abouti au retrait de son agrément.

### **III/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance**

La régulation du secteur relève de la compétence du Ministère des Finances qui suit les activités de la microfinance à travers la Direction de la microfinance. La politique de promotion de l'activité de microfinance adoptée s'inscrit dans la stratégie globale de développement du secteur financier du Congo.

Aucun dispositif de police administrative n'est prévu. Ainsi, les contrôles dévolus à l'administration pour assurer le respect de la réglementation et interdire la réalisation par les structures non agréées l'activité de microfinance doivent encore être mis en œuvre.

#### **III/B-1 Les axes prioritaires**

La stratégie de réforme du système financier adoptée par le gouvernement congolais consiste à créer un environnement favorable au développement du secteur privé national dans le but de faciliter la mise en place de structures financières solides, dynamiques et

---

<sup>5</sup> Le taux débiteur moyen du secteur ressort à 16% et la moyenne des taux créditeur est de 2%

innovantes, capables de drainer l'épargne nationale vers le financement des projets économiques.

Il ressort de ce document les mesures suivantes adoptées pour pallier les insuffisances constatées dans la régulation du secteur :

- fermeture des structures fonctionnant sans agrément ;
- renforcement des capacités de la Direction de la microfinance ;
- aménagement de la réglementation encadrant l'activité de microfinance afin de créer un cadre incitatif pour la constitution des EMF en réseau et un projet de révision de la réglementation prudentielle ;
- renforcement de la collaboration entre l'association professionnelle des EMF et les banques commerciales en vue du renforcement de leur interaction (simplification des procédures d'ouverture de comptes des EMF dans les banques, développement de l'assistance technique assurée par les banques et ouverture en leur sein de succursales de microfinance).

### **III/B-2 Les moyens d'action et les perspectives**

L'adoption de la stratégie de développement du secteur financier est une conditionnalité incluse dans le programme « Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) » du Congo. Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés le 27 janvier 2010, le Congo espère trouver les financements nécessaires à la mise en œuvre des programmes concernant la microfinance.

Le secteur reste confronté à des défis majeurs, notamment l'étroitesse du marché local, la faiblesse des ressources financières, la capitalisation insuffisante des EMF, l'absence d'assistance technique, le partenariat quasi inexistant entre le secteur de la microfinance et celui des banques.

Le processus de développement du secteur financier s'inscrit résolument dans une démarche d'inclusion financière et vise la mobilisation des tous les acteurs pour pouvoir relever les défis de la microfinance au Congo.

Au demeurant, le document de stratégie retrace les perspectives mais reste sommaire sur les moyens d'actions nécessaires à la promotion de la microfinance et à la mise en œuvre de la police administrative.

## **IV. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU GABON**

### **IV/A Présentation de l'activité de microfinance au GABON**

Les EMF du Gabon évoluent dans un secteur encore émergent. La prédominance des EMF de deuxième catégorie constitue la caractéristique principale de ce secteur.

#### **IV/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance**

##### ***IV/A-1-a La configuration du secteur***

Au 31 décembre 2008, le secteur de la microfinance compte 6 EMF (contre 5 lors de la dernière enquête) repartis comme suit : 2 EMF de première catégorie et 4 de deuxième catégorie.

Cet environnement a été modifié en 2009 avec l'agrément par l'Autorité Monétaire de 4 nouveaux EMF dont trois en 2<sup>ème</sup> catégorie et un en 3<sup>ème</sup> catégorie. Actuellement, le Gabon recense 10 EMF comprenant 2 EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie, 7 EMF 2<sup>ème</sup> catégorie et 1 EMF de 3<sup>ème</sup> catégorie.

Ont participé à la présente enquête la Caisse Femo d'épargne et de crédit (CEFEC), la Financière Africaine de micro projet (EMF FINAM SA) et la Caisse d'Epargne et de Crédit AGASS (CECAG), soit un taux de participation de 50%. La pertinence des analyses reste tributaire de la qualité des informations fournies.

##### ***IV/A-1-b La couverture géographique et la clientèle des EMF***

Les services financiers sont offerts principalement à la clientèle localisée à Libreville, capitale du Gabon. En 2008, l'extension des activités demeure limitée aux 11 agences répandues majoritairement (55%) en zone urbaine.

La clientèle s'est accrue de 50% entre fin 2007 et fin 2008 pour s'établir à 11 575. Cette croissance est impulsée par les EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie, en l'occurrence par FINAM SA localisée au centre-ville. Le nombre de clients est en hausse de 73% par rapport à celui recensé lors de l'enquête précédente.

Le secteur de la microfinance emploie 83 personnes au 31 décembre 2008 dont 16 cadres. Les effectifs ont augmenté de 22% par rapport à fin 2007 (68 salariés).

##### ***IV/A-1-c Les capitaux propres***

Les fonds propres du secteur s'établissent à 1 645 M au 31 décembre 2008, en hausse de 475% par rapport au niveau qui prévalait en 2007 à la même date. Cette hausse s'explique par l'action de FINAM SA, fleuron de la microfinance au Gabon, dont le capital social est passé de 100 à 500 M.

Toutefois, les EMF de première catégorie restent sous capitalisés et les performances de FINAM SA ne doivent pas masquer cette réalité.

## **IV/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire**

### ***IV/A-2-a Intermédiation financière***

L'activité d'intermédiation poursuit sa croissance. Les dépôts collectés ressortent à 3 052 M. Ces ressources ont plus que doublé en variation annuelle par rapport à 2007 (1 307 M). Les ressources collectées par FINAM SA représentent un peu plus de 99% du total des dépôts du Gabon en 2008, soit 3 028 M.

Les dépôts sont majoritairement à vue (58%) et ne sont généralement pas rémunérés, contrairement aux dépôts à terme.

Les crédits à la clientèle, constitués sous forme de concours de trésorerie, se chiffrent à 1 954 M FCFA, en hausse de 17% par rapport à décembre 2007. Ils profitent aux commerçants (63%), ainsi qu'aux petites et moyennes entreprises (35%) et financent essentiellement des marchés publics et des matériels d'équipement.

La couverture des crédits par les dépôts ressort à 156%. Le secteur est devenu plus liquide par rapport au niveau observé en décembre 2007 qui situait le taux de couverture à 78%.

La qualité du portefeuille des EMF s'est quelque peu détériorée. Les créances douteuses sont passées de 94 M à 145 M sur la période susmentionnée. Elles représentent 7% des concours accordés à la clientèle en décembre 2008 et n'ont été provisionnées qu'à hauteur de 50%. Les EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie, qui réalisent l'essentiel des opérations de crédit, sont les plus exposés aux risques, en particulier FINAM avec des créances douteuses de 140 M.

### ***IV/A-2-b Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits***

Le partenariat entre les EMF du Gabon reste timoré. Néanmoins, les relations d'affaires entre le secteur bancaire et celui de la microfinance, qui se résumaient dans le placement des excédents de trésorerie des EMF et la réalisation d'opérations de transfert, ont été étendues aux prêts (15 M) aux EMF de première catégorie.

Les transferts, déclarés par FINAM SA, ont été réalisés uniquement avec l'extérieur via Financial Banque pour une valeur avoisinant 9 milliards.

Enfin, l'Autorité Monétaire joue aussi un rôle dans l'assistance technique des EMF de première catégorie à travers le renforcement des capacités des établissements de première catégorie.

## **IV/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation**

Après un déficit de 11 M enregistré en 2007, le secteur de la microfinance a extériorisé en 2008 un bénéfice de 189 M grâce à la performance de FINAM SA. La contribution des EMF de première catégorie à ce résultat est de 1 M FCFA, en baisse de 50% par rapport à l'excédent dégagé en 2007.

Les taux d'intérêts pratiqués sur les opérations avec la clientèle par les EMF restent dans la moyenne des taux pratiqués dans la CEMAC et permettent de dégager une marge d'intermédiation moyenne<sup>6</sup> de 18% qui alimente l'essentiel du produit net financier.

Sur le plan réglementaire, aucune procédure disciplinaire n'a été ouverte à l'encontre d'un EMF du Gabon au cours de la période de l'enquête.

#### **IV/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance**

La régulation du secteur de la Microfinance relève de l'Autorité Monétaire qui suit les activités des EMF à travers la Cellule nationale de promotion de la microfinance.

La publication du document de stratégie sur la finance inclusive et la promotion de la microfinance est toujours attendue. Il devra éclairer sur les moyens, notamment de police administrative et sur les perspectives de développement du secteur.

La question de l'exercice illégal de l'activité de microfinance préoccupe. En effet, vingt-deux (22) structures non agréées ont été identifiées.

---

<sup>6</sup> Le taux moyen débiteur s'établit à 20% tandis que la moyenne des taux créditeurs est de 2%

## V. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICROFINANCE AU TCHAD

### V/A Présentation de l'activité de microfinance

L'activité de la microfinance au Tchad consolide les acquis constatés depuis septembre 2007. Elle se déploie peu à peu mais le paysage reste dominé les EMF organisés en réseau, l'activité des EMF de deuxième catégorie étant marginale.

#### V/A-1 Diagnostic de l'activité de microfinance

##### *V/A-1-a La configuration du secteur*

Le Tchad compte, à fin 2008, 160 EMF dont 157 organisés en réseau, un EMF de 1<sup>ère</sup> catégorie indépendant et 2 EMF de deuxième catégorie. Ce nombre a sensiblement augmenté. En septembre 2007 on dénombrait 153 EMF agréés.

Il existe six (6) réseaux : UCEC-MK (47 EMF), URCOOPEC (9 EMF), PARCEC-MC (33 EMF), RECEC/ASDEC (32 EMF), ACEL (28 EMF) et ASSOCEC (8 EMF).

Tous les EMF agréés ont participé à l'enquête réalisée<sup>7</sup>.

##### *V/A-1-b La couverture géographique et la clientèle des EMF*

Les produits et services financiers sont offerts à travers 171 agences dont 118 sont installées en zone rurale et 53 en zone urbaine. Ces agences ont été ouvertes principalement par les EMF en réseau (91%) dont près de la moitié par UCEC-MK.

Le déploiement des activités s'est quelque peu estompé en raison de la baisse continue du nombre de guichets depuis septembre 2007. Au 31 décembre 2008, le nombre de guichets ressortait à 194 contre 199 à septembre 2007.

L'augmentation de la clientèle justifie la stratégie d'extension pratiquée par les EMF en réseau. En effet, la clientèle s'est accrue de 10% entre fin 2007 et fin 2008, passant de 140 540 à 154 283 clients. L'essentiel de cette clientèle (97%) est gérée par des réseaux d'EMF : UCEC-MK (40%), URCOOPEC (25%) et PARCEC (14%).

La contribution du secteur de la microfinance à l'emploi reste faible. Le secteur dispose de 536 salariés dont 55 cadres au 31 décembre 2008, même si ce chiffre est en augmentation par rapport au niveau qui prévalait en 2007 (487 salariés).

##### *V/A-1-c Les capitaux propres*

Les capitaux propres des EMF se sont renforcés, s'établissant à 2 828 M au 31 décembre 2008 contre 1 849 M un an plus tôt.

Cette évolution est due à l'augmentation de leur capital social agrégé qui est passé de 932 M lors de la dernière enquête à 1 235 M à fin décembre 2008.

---

11 La pertinence des analyses effectuées reste tributaire de la fiabilité des informations fournies

Malgré la prédominance des EMF en réseau, l'établissement le mieux capitalisé au 31 décembre 2008 est FINADEV Tchad SA, EMF de 2<sup>ème</sup> catégorie, avec un capital social de 500 M, suivi du réseau UCEK-MK (347 M).

## **V/A-2 Intermédiation financière et partenariat avec le secteur bancaire**

### ***V/A-2- a Intermédiation financière***

La collecte de dépôts et l'octroi de crédits témoignent du regain d'activité du secteur. Les ressources collectées progressent en variation annuelle de 22% pour s'établir à 5 702 M. Cette croissance est impulsée par UCEK-MK et par URCOOPEC qui collectent respectivement 2 485 M et 1 210 M.

Les dépôts sont majoritairement à vue et représentent environ 60% de l'encours total des dépôts au 31 décembre 2008. Les dépôts à terme, rémunérés, enregistrent une hausse de 44% sur la période considérée passant de 683 à 983 M.

Au 31 décembre 2008, les crédits à la clientèle s'élèvent à 7 424 M, en augmentation de 22% par rapport à décembre. Il s'agit essentiellement des concours accordés par caisse et à court terme (65% environ) et largement destinés à financer (75%) le besoin d'exploitation des commerçants et des PME/PMI.

La couverture des crédits par les dépôts ressort, comme en 2007, à 77%. Cette situation de sous liquidité préfigure les problèmes de financement des EMF et atteste des lacunes dans leur gestion actif/passif.

La qualité du portefeuille s'est légèrement améliorée. Les créances douteuses ressortent à 1 075 M au 31 décembre 2008 contre 1 169 M un an auparavant. Elles représentent 14% des crédits (19% en 2007) et ont été provisionnées à hauteur de 85%.

### ***V/A-2-b Partenariat entre les EMF et les établissements de crédits***

Les relations d'affaires entre banques et EMF semblent s'animer. Outre la réception des dépôts, des excédents de trésorerie et la réalisation en partenariat d'opérations de transfert, les échanges ont été étendus aux concours ponctuels de trésorerie et aux opérations de refinancement.

Les transferts sont réalisés essentiellement à l'intérieur du Tchad. La valeur des 95 620 transferts exécutés en 2008 ressort à 5 889 M. Ils ont été réalisés presque exclusivement par Express Union Tchad (96%) qui en fait le cœur de son métier.

Tous les EMF disposent des partenaires techniques dont l'étendue de leur assistance concerne principalement le renforcement des capacités des EMF.

## **V/A-3 Rentabilité et respect de la réglementation**

Après un résultat déficitaire de 4 M en 2007, le secteur de la microfinance a extériorisé en 2008 un résultat bénéficiaire de 201 M. Cette bonne performance est impulsée par

UCEC-MK (315 M), RECEC/ASDEC (52 M) et PARCEC (27 M). Les contributions de URCOOPEC (- 173 M) et de ACEL (- 40 M) sont négatives.

Hormis le cas d'Express Union, le produit net financier est alimenté par les marges dégagées sur les opérations avec la clientèle. Les taux débiteur et créateur moyens ressortent respectivement à 20% et 3%, pour une marge moyenne d'intermédiation de 17%. L'amplitude de ces taux varie entre 12% et 24% pour les intérêts débiteurs et entre 3% et 6% pour les intérêts créateurs.

Sur le plan réglementaire, aucune procédure disciplinaire n'a été ouverte à l'encontre des EMF au Tchad au cours de la période de l'enquête.

## **V/B Politique et stratégie nationales de régulation du secteur de la microfinance**

L'environnement institutionnel de la microfinance a été modifié par la création en 2009 d'un Ministère chargé de la Microfinance et de la lutte contre la pauvreté qui a défini de concert avec les principaux acteurs de la microfinance une stratégie nationale de microfinance (SNMF) pour l'horizon 2009-2013. Toutefois, les missions de police administrative ne sont pas clairement définies.

### **V/B-1 Les axes prioritaires**

Les principes généraux de la stratégie adoptée vise à « *construire au Tchad un secteur de la microfinance viable et pérenne où les populations les plus pauvres peuvent accéder de façon durable à des produits et services financiers adaptés à leurs besoins afin d'améliorer leurs conditions de vie* ».

Ces principes ont été déclinés à travers trois axes stratégiques retenus :

1. amélioration de l'environnement et le cadre institutionnel pour promouvoir le développement des activités de la microfinance ;
2. accroissement de l'accès des pauvres et des populations à faible revenu aux produits et services financiers via les EMF ;
3. développement du partenariat entre les banques et les EMF et de prestataires locaux qualifiés en microfinance.

Ces actions ont pour objectif d'arrimer la SNMF à la stratégie de croissance et réduction de la pauvreté adoptée en avril 2008 par le Gouvernement et qui constitue le cadre unique de référence des politiques économiques du Tchad.

### **V/B-2 Les moyens d'action et les perspectives**

Afin de mettre en œuvre la stratégie telle que définie *supra*, le Gouvernement Tchadien envisage de recourir à l'appui technique du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU).

Un plan d'actions a été élaboré sur 5 ans avec son dispositif de suivi-évaluation qui sera assuré par le Comité National de Coordination (CNC). Le coût global des actions est estimé à environ 16 milliards de FCFA.

Toutefois, les déclinaisons et les réalisations concrètes de la SNMF restent attendues. Le secteur de la microfinance demeure confronté aux défis suivants :

- démarrage effectif du programme et surtout de son financement à trouver ;
- consolidation de l'assise financière des EMF et la couverture géographique du territoire national ;
- renforcement des capacités des différents acteurs ;
- convergence ou la coordination des programmes des bailleurs de fonds afin d'éviter des chevauchements ou des duplications ;
- sous-capitalisation des EMF.

Les modalités de régulation, notamment du contrôle administratif reste à définir afin d'évoluer vers un assainissement du secteur de la microfinance au Tchad.

## **TABLE DES ANNEXES**

**Annexe 1 : Enquête statistique sur les EMF de petite taille**

**Annexe 2 : Liste des réseaux dans les pays membres de la CEMAC**

**Annexe 3 : Capitaux propres et capital social des EMF par pays**

**Annexe 4 : Evolution de l'activité d'intermédiation des EMF par pays**

**Annexe 5 : Analyse financière dynamique du Cameroun**

**Annexe 6 : Analyse financière dynamique de la Centrafrique**

**Annexe 7 : Analyse financière dynamique du Congo**

**Annexe 8 : Analyse financière dynamique du Gabon**

**Annexe 9 : Analyse financière dynamique du Tchad**

## **ANNEXE 1**

### **ENQUETE STATISTIQUE SUR LES EMF DE PETITE TAILLE DANS LA CEMAC**

**(Statistiques arrêtées au 31 décembre 2008)**

## **Introduction**

Sous l'impulsion des bailleurs de fonds et de diverses ONG, le mouvement de la microfinance gagne du terrain et s'affirme, notamment dans les pays de la CEMAC, comme la tendance de l'économie du développement à la mode.

L'intérêt de ce secteur pour les populations, les chercheurs et les pouvoirs publics est grandissant. La croissance de cette activité, le nombre important de travaux que lui consacrent les recherches et son intégration dans les programmes économiques des Etats en sont une illustration tangible.

Toutefois, le secteur de la microfinance rencontre de nombreuses difficultés dans bon nombre de pays de la CEMAC : développement hasardeux des activités, insuffisance de moyens techniques et financiers, gouvernance peu professionnelle, faiblesse de la gestion des risques et des dispositifs d'information et de contrôle interne.

Suivant ces évolutions significatives, diverses problématiques relatives à la soutenabilité de la croissance des EMF, aux politiques d'inclusion financière et, surtout, au renforcement de la supervision des EMF, font actuellement l'objet d'une réflexion au niveau tant des Etats que du superviseur.

C'est pourquoi, en marge de l'enquête statistique sur l'évolution de l'activité de la microfinance dans la CEMAC, une seconde enquête consacrée aux EMF de petite taille a été initiée par le Secrétariat Général de la COBAC.

Cette enquête avait pour objet d'apprécier l'importance des EMF de petite taille dans l'offre de produits et de services financiers, ainsi que des risques qu'ils drainent, afin de proposer le cas échéant, une nouvelle approche de supervision de cette nature d'assujettis.

L'enquête s'est intéressée aux EMF en réseau dont le total de bilan est inférieur à 250 M. Ces structures représentent 70% des institutions de microfinance de la CEMAC à fin 2008. Et, malgré la non-participation de tous les EMF sollicités, le taux de réponses de 56% est significatif et permet une généralisation raisonnable des résultats obtenus.

Après la mise en évidence des indicateurs de performance des EMF de petite taille (1), l'enquête donne des indications sur le dispositif de supervision actuel (2), avant de suggérer une nouvelle démarche de supervision de cette nature d'assujettis (3).

\*   \*  
\*  
\*

### **1/ Indicateurs d'activité des EMF de petite taille**

Au 31 décembre 2008, le nombre d'EMF ayant reçu un avis conforme favorable de la Commission Bancaire s'élevait à 730<sup>8</sup>. Une forte majorité de ces établissements (92%) appartient à la première catégorie et est affiliée à un réseau à hauteur de 64%.

---

<sup>8</sup> Dont : 674 EMF de première catégorie, 52 EMF de deuxième catégorie et 4 EMF de troisième catégorie.

Sur les 357 EMF interrogés affiliés à un réseau, 255 ayant répondu à l'enquête ont un total de bilan inférieur à 250 M et peuvent être qualifiés d'EMF de petite taille. Ils représentent 55% du total des EMF évoluant en réseau dans la CEMAC.

Le montant du capital social de ces établissements s'élève à 665 M, soit 2,4% du montant du capital social des EMF de la CEMAC. Le Cameroun, avec le plus grand nombre d'établissements en réseau, y a contribué à près de 95%.

Le montant des dépôts collectés et des crédits octroyés s'élèvent respectivement à 10 912 M et 8 664 M, soit 3% et 5% respectivement du total des dépôts et des crédits de l'ensemble EMF à fin 2008. Le total de bilan des établissements enquêtés se chiffre quant à lui à 16 078 M.

Les principales statistiques de cette enquête sont résumées dans le tableau ci-dessous.

*Statistiques des EMF en réseau ayant un total de bilan inférieur à 250 M. FCFA*

	Nombre	Capital libéré	Dépôts	Crédits bruts	Total bilan
Cameroun	142	626	7 494	4 551	9 786
Centrafrique	-	-	-	-	-
Congo	2	7	400	155	443
Tchad	111	32	3 018	3 958	5 849
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>665</b>	<b>10 912</b>	<b>8 664</b>	<b>16 078</b>
<b>Total réseau au 31/12/08</b>	<b>463</b>	<b>6 756</b>	<b>179 697</b>	<b>78 353</b>	<b>ND</b>
<b>Total EMF au 31/12/08</b>	<b>689</b>	<b>25 739</b>	<b>379 154</b>	<b>176 724</b>	<b>ND</b>

Le nombre d'EMF de petite taille se révèle important dans la CEMAC. Mais, bien que jouant un rôle social déterminant, leur poids financier est dérisoire et leur contribution à la croissance du secteur financier est faible.

Néanmoins, les spécificités liées à chaque Etat méritent d'être prises en compte dans l'analyse :

- au Tchad, les EMF de première catégorie représentent 99% du total des établissements de microfinance en activité et 92% des structures évoluant en réseau. Le poids financier de ces structures dans le système financier tchadien est faible. Toutefois, ces établissements jouent un rôle social important et constituent des canaux de transmission des politiques d'inclusion financière en particulier pour le Gouvernement tchadien ;
- en République centrafricaine, les deux réseaux d'EMF bénéficient de l'assistance technique et financière de bailleurs de fonds et d'institutions financières étrangères et sont assez bien capitalisés ;
- le Gabon, avec son faible nombre d'EMF de première catégorie (02) et l'absence de réseau ne pose pour le moment pas de problème particulier de supervision.

Nonobstant les spécificités relevées, il faut souligner que le risque que la défaillance des EMF de petite taille entraînent un effondrement du secteur de la microfinance, aussi bien à

l'échelle nationale que sous-régionale, est assez faible. Aussi convient-il de s'interroger sur le mode de supervision qui peut leur être appliqué.

## **2/ Dispositif actuel de supervision des EMF**

Le dispositif de supervision des EMF dans la CEMAC repose sur :

- une sélection, à travers l'agrément de l'Autorité monétaire et l'avis conforme de la Commission Bancaire, des établissements de microfinance, de leurs dirigeants et commissaires aux comptes ;
- l'appréciation, à travers le mécanisme d'autorisation préalable, de la pertinence de leurs politiques de développement ou d'investissement ou encore de la qualité de leur actionnariat ;
- les vérifications ou inspections (contrôles sur place) et la surveillance permanente (contrôles sur pièces) ;
- l'établissement de normes minimales de gestion prudentielle et comptables applicables aux EMF ;
- la surveillance de la conformité aux règles et lois en vigueur, ainsi qu'aux normes minimales de gestion prudentielle édictées par la Commission Bancaire.

A travers la mise en œuvre des contrôles sur place la majorité des EMF de deuxième catégorie a été vérifiée, de même que certains établissements de première catégorie évoluant ou non en réseau. Notamment, les deux principaux réseaux ont fait l'objet d'un contrôle sur place (MUCODEC et CAMCCUL).

En matière de surveillance permanente, les EMF sont tenus d'adresser régulièrement à la COBAC, selon une périodicité semestrielle ou annuelle pour le compte d'exploitation, des états réglementaires pour l'appréciation de leur situation financière. Actuellement, seule une poignée d'établissements remplissent cette obligation. Parmi les EMF de première catégorie concernés, ceux qui sont organisés en réseau se placent en bonne place.

L'insuffisance de moyens technique et financier de certains EMF, notamment de petite taille, explique cette faiblesse et pose la problématique de l'efficacité du futur dispositif de reporting. En effet, dès la fin du premier semestre et au plus tard à la fin de l'année 2010, le plan comptable sera diffusé et les EMF disposeront de toute l'infrastructure pour une transmission d'informations financières normalisées à la COBAC.

Deux outils essentiels avaient en effet été retenus pour une mise en œuvre efficace de la surveillance permanente des établissements de microfinance par la COBAC :

- le Plan Comptable des Etablissements de Microfinance (PCEMF). Ce document constitue le moyen d'assurer un reporting normalisé de l'information en provenance des EMF et destinée à la COBAC. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et

constituera dès sa diffusion l'instrument privilégié de communication financière des EMF ;

- le Système d'Evaluation et de Supervision de l'Activité de Microfinance dans la CEMAC (SESAME), outil d'aide à la surveillance permanente des EMF.

Toutefois, il faut relever que la mise en œuvre optimale de ce dispositif de contrôle, reste difficile pour diverses raisons :

- l'inadéquation de la politique de supervision adoptée au début (assainissement difficile du secteur de la microfinance, sélection insuffisante des EMF agréés, caractère non contrôlable de certains établissements, etc.) ;
- le retard pris dans la mise en œuvre du dispositif de contrôle des EMF ;
- la faiblesse des moyens humains du Secrétariat Général de la COBAC ;
- la difficulté des EMF à assurer un reporting correct ;
- la difficulté des EMF à adopter des politiques de développement soutenables ;
- le nombre important d'EMF en activité dans la CEMAC ;
- la dispersion géographique des EMF, au Cameroun en particulier ;
- l'entrée en vigueur récente de la réglementation et son application laborieuse par les EMF ;
- la faible capacité technique et organisationnelle des EMF.

### **3/ Dispositif de supervision envisageable pour les EMF de petite taille**

Une supervision efficace est essentielle pour le maintien de l'équilibre du secteur de la microfinance. Néanmoins, partant du principe selon lequel « on ne contrôle bien que ce qui est organisé », il sied de s'assurer du caractère contrôlable des EMF devant faire l'objet de la supervision de la COBAC.

L'enquête statistique sur les EMF de petite taille montre que ces structures ne peuvent raisonnablement faire l'objet d'un contrôle sur place, même si des mécanismes alternatifs de supervision doivent être trouvés pour leur surveillance.

En effet, le risque systémique porté par ces EMF est insignifiant, leur surface financière est faible et leur contribution au développement du secteur financier dérisoire. De surcroît, avec une faible organisation, la mise en œuvre du contrôle sur place est nécessairement laborieuse, voire inefficace.

Il se révèle donc judicieux d'envisager une nouvelle approche de supervision pour ces structures.

Deux cas de figure de supervision peuvent être envisagés :

#### ➤ **Cas 1 : supervision prudentielle et supervision non prudentielle**

Partant de la distinction doctrinale établie entre réglementation prudentielle et réglementation non prudentielle, il est possible d'adopter un système de supervision :

- **prudentielle** pour les établissements dont la taille et le poids en termes d'activité sont établis ;

- ***non prudentielle*** pour les établissements présentant un risque systémique faible.

La supervision mise en œuvre par la COBAC s'assimile à la première démarche ci-dessus citée.

La notion de *suivi non prudentiel*<sup>9</sup>, quant à elle, signifie que l'Autorité de supervision se contente d'observer l'évolution d'une partie du secteur, en exerçant un contrôle minimal s'appuyant sur la transmission d'états financiers de synthèse simplifiés. Les établissements concernés n'étant pas astreints au respect de normes comptables ou prudentielles contraignantes.

Cette approche de supervision suppose une communication et une transparence financières renforcées, donc la disponibilité d'outils comme le plan comptable, ainsi qu'une grande implication des commissaires aux comptes.

Ces conditions semblent désormais et, à tout le moins, dans les prochaines années, être remplies. Par ailleurs, les EMF de petite taille répondent largement au critère d'éligibilité énoncé plus haut.

➤ **Cas 2 : supervision prudentielle et partage du contrôle**

Ce cas de figure présente lui aussi un double système de supervision :

- ***une supervision prudentielle*** (Cf. cas 1) ;
- ***le recours partiel aux Etats*** qui se traduit par la délégation d'une partie du contrôle, notamment sur place d'une catégorie d'établissements, à des organismes investis d'une mission spécifique à définir. Cette délégation du contrôle peut être confiée aux Autorités Monétaires. A l'instar du suivi non prudentiel, seuls les EMF correspondant à certains critères (catégorie, taille, etc.), peuvent être soumis à cette supervision. Dans la CEMAC, le recours aux Etats a fait actuellement l'objet d'un projet de Termes de références et devrait venir, en plus de la police administrative, renforcer le contrôle des EMF dont le total de bilan est compris entre 250 M et 1 000 M.

Ces deux systèmes de supervision présentent tant des avantages que des inconvénients. Néanmoins, ils permettent au superviseur de concentrer ses ressources sur les établissements présentant un risque systémique significatif et de réduire de façon notable le coût de la supervision.

Indépendamment de l'option de supervision retenue, il est important de tenir compte de l'orientation de la politique publique en matière d'inclusion financière et de son impact sur la qualité de la sélection des EMF qui déteint nécessairement sur l'efficacité de la supervision.

\* \*

\*

---

<sup>9</sup> Laurent LHERIAU (2009) : *Précis de réglementation de la microfinance*, Agence Française de Développement.

Le constat de l'inefficacité de la supervision généralement formulé en s'appuyant sur l'apport social des politiques d'inclusion financière et sans prise en compte des performances financières et économiques des EMF doit par conséquent être relativisé.

L'enquête statistique sur les EMF de petite taille fait ressortir le caractère non contrôlable des ces structures, malgré leur utilité sociale. Il faut, en outre, rappeler que la responsabilité superviseur dans le processus d'inclusion financière, dont la microfinance n'est qu'un instrument, se résume à garantir la bonne santé financière des assujettis et bien indirectement la stabilité financière.

**Annexe 1-1:** Statistiques globales EMF réseaux CEMAC au 31/12/2008.

PAYS	Etablissements	Cat.	Ville	Capital soc.	Dépôts	Crédits bruts	Crédits en souff.	Provisions	Nbre de clients	Nbre d'EMF
CAMEROUN	CAMCCUL	1	Bamenda	4 779	74 890	44 892	7221	2 464	252 629	177
	CVECA Centre	1	Yaoundé	113	539	676	74	25	26 566	33
	CVECA Grand Nord	1	Maroua	89	214	217	31	21	25 737	8
	CVECA Nord Ouest	1	Bamenda	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	CMEC Grand Nord	1	Maroua	2	12	22	5	ND	2 522	6
	CMEC Nord Ouest	1	Bamenda	5	36	52	1	0	1 772	8
	CMEC Ouest	1	Bafoussam	10	319	110	11	-	3 791	19
	<b>TOTAL RESEAU</b>				<b>4 998</b>	<b>76 010</b>	<b>45 969</b>	<b>7 243</b>	<b>2 510</b>	<b>313 017</b>
RCA	CMCA	1	Bangui	84	3 781	1 876	285	148	26 131	6
	UCACEC	1	Bangui	31	117	36	17	8	4 391	6
	<b>TOTAL RESEAU</b>			<b>135</b>	<b>3797</b>	<b>1476</b>	<b>224</b>	<b>97</b>	<b>40884</b>	<b>14</b>
CONGO	MUCODEC	1	Brazzaville	893	71 166	12 500	246	196	181 492	28
	<b>TOTAL RESEAU</b>			<b>893</b>	<b>71 166</b>	<b>12 500</b>	<b>246</b>	<b>196</b>	<b>181 492</b>	<b>28</b>
TCHAD	UCEK MK	1	Pala	347	2 485	3 370	134	80	61 292	47
	URCOOPEC	1	N'djamena	46	1 210	1 507	758	745	38 890	9
	PARCEC-MC	1	Sarh	81	975	744	31	11	21 239	33
	RECEC/ASDEC	1	Moundou	61	422	514	41	19	12 358	32
	ACEL	1	Moundou	69	139	191	93	42	13 129	28
	ASSOCEC	1	Bongor	7	9	26	3	1	2 124	8
	<b>TOTAL RESEAU</b>			<b>611</b>	<b>5 240</b>	<b>6 352</b>	<b>1 060</b>	<b>898</b>	<b>149 032</b>	<b>157</b>
<b>CUMUL TOTAL RESEAU CEMAC</b>				<b>6 756</b>	<b>179 697</b>	<b>78 353</b>	<b>8 755</b>	<b>3 748</b>	<b>699 077</b>	<b>451</b>

**Annexe 1-2** : EMF de la CEMAC par Etat et par catégorie au 31/12/08

CATEGORIES	PAYS						TOTAL CEMAC	
	Cameroun	Congo	Gabon	Tchad	RCA	Guinée Equ.	31/12/08	31/12/09 (*)
1 <sup>ère</sup> catégorie	<b>441</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>162</b>	<b>17</b>	<b>0</b>	<b>674</b>	<b>686</b>
• Indépendants	179	18	2	11	1	0	211	222
• Réseaux <sup>10</sup>	262	34	0	151	16	0	463	464
2 <sup>ème</sup> catégorie	<b>38</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>52</b>	<b>60</b>
3 <sup>ème</sup> catégorie	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>481</b>	<b>61</b>	<b>6</b>	<b>164</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>730</b>	<b>753</b>

(\*) : Données à titre indicatif.

<sup>10</sup> L'organe faitier et les affiliés sont pris en compte dans ce nombre.

**Annexe 1-3<sup>11</sup>** : EMF de petite taille ayant participé à l'enquête au 31/12/08

**CAMEROUN**

Réseaux		Nombre	Capital libéré	Dépôts	Crédits bruts	Total bilan
CAMCCUL	Total réseau	179	6 054	56 666	34 403	ND
	EMF petite taille	139	616	7 092	4 394	9 333
CVECA et CECA du Centre	Total réseau	34	100	379	259	ND
	EMF petite taille	3	10	402	157	453
TOTAL	Réseau	213	6 154	57 045	34 662	ND
	EMF petite taille	142	626	7 494	4 551	9 786

**CONGO**

Réseau		Nombre	Capital libéré	Dépôts	Crédits bruts	Total bilan
MUCODEC	Total réseau	33	893	71 116	12 500	ND
	EMF petite taille	2	7	400	155	443

**TCHAD**

Réseau		Nombre	Capital libéré	Dépôts	Crédits bruts	Total bilan
ACEL	Total réseau	28	13	140	168	511
	EMF petite taille	28	13	140	168	511
UCEC-MK	Total réseau	47	1 821	2 487	3 371	4 577
	EMF petite taille	47	1 821	2 487	3 371	4 577
RECEC/ASDEC	Total réseau	36	31	391	419	761
	EMF petite taille	36	31	391	419	761
TOTAL	Réseau	111	1 865	3 018	3 958	5 849
	EMF petite taille	111	1 865	3 018	3 958	5 849

<sup>11</sup> Les statistiques des EMF de petite taille sont celles du 31/12/2008 et celles du total réseau sont celles du 30/09/07.

## **Annexe 2 : Liste des réseaux dans les pays membres de la CEMAC**

### **Les réseaux au Cameroun**

Le secteur dispose de 254 EMF affiliés aux six (6) réseaux suivants :

CAMCCUL (177 EMF),

CVECA Centre (33 EMF)

CVECA Grand Nord (8 EMF)

CMEC Ouest (19 EMF),

CMEC Nord-Ouest (8 EMF)

CMEC Grand-Nord (9 EMF).

### **Les réseaux en Centrafrique**

14 EMF sont regroupés dans deux (2) réseaux à savoir :

CMCA (8 EMF)

UCACEC (6 EMF)

### **Le réseau du Congo**

MUCODEC 33 EMF

### **Les réseaux au Tchad**

Le secteur dispose de 157 EMF affiliés au six (6) réseaux que sont :

UCEC-MK (47 EMF),

URCOOPEC (9 EMF),

PARCEC-MC (33 EMF),

RECEC/ASDEC (32 EMF),

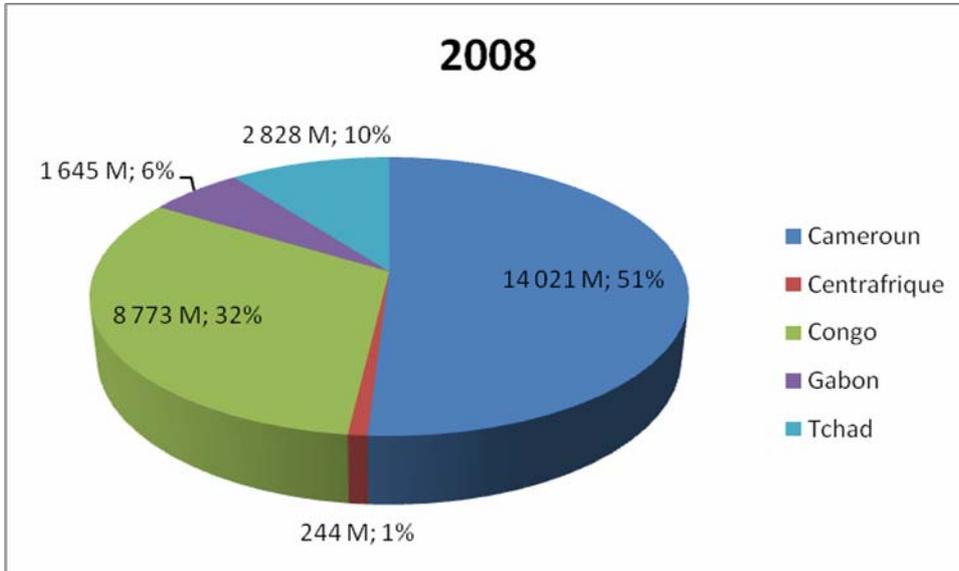
ACEL (28 EMF),

ASSOCEC (8 EMF).

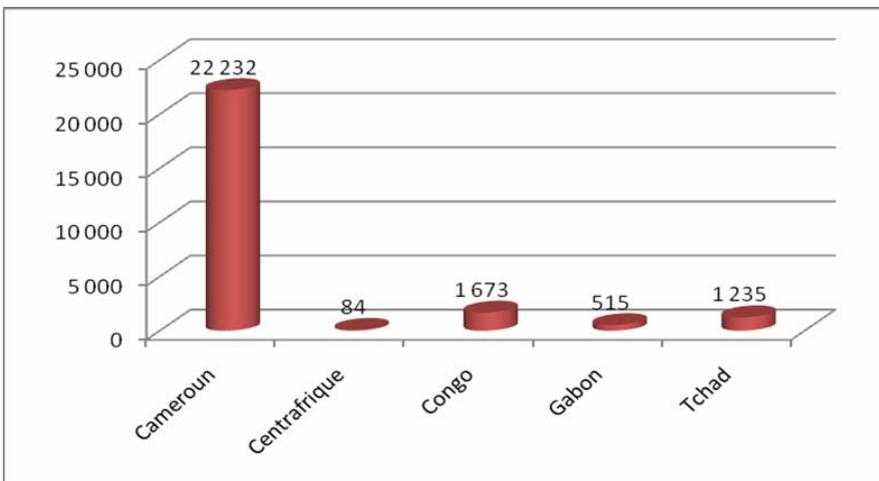
*Au total, la CEMAC compte 15 réseaux où 458 EMF sont affiliés.*

### Annexe 3 Capitaux propres et capital social des EMF par pays de la CEMAC

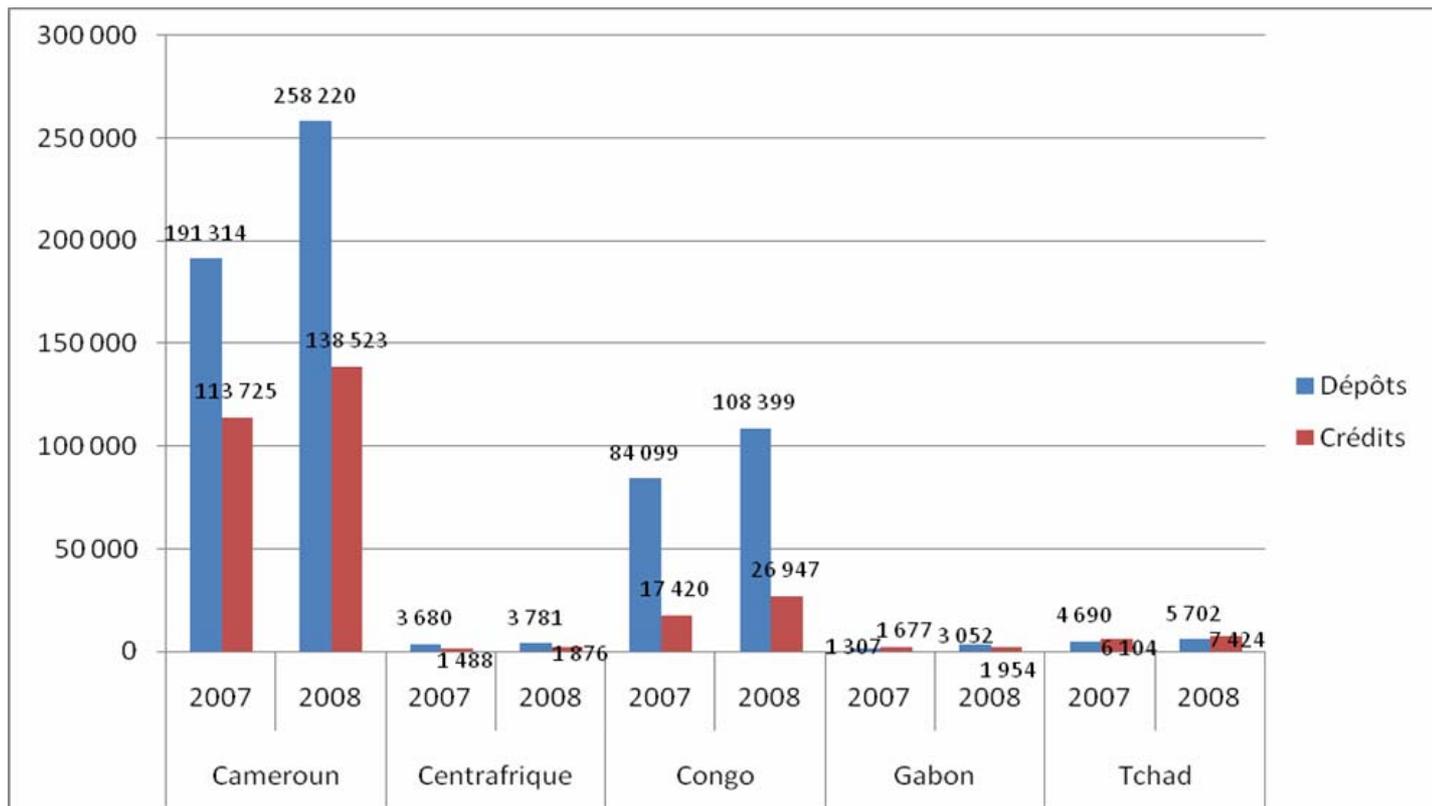
**Tableau 1** Les capitaux propres des EMF par pays de la CEMAC en millions de FCFA



**Tableau 2** Le capital social des EMF par pays de la CEMAC en millions de FCFA



### Annexe 4 Evolution de l'activité d'intermédiation des EMF par pays



## Annexe 5 : Analyse financière dynamique du Cameroun

ANALYSE FINANCIERE DYNAMIQUE DU CAMEROUN						
Catégorie	EMF Catégorie 1		EMF Catégorie 2		Total	
	Libellé	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007
<b>Capitaux Permanents</b>	14 676,4	15 157,9	8 930,0	7 417,0	23 606,4	22 574,9
<b>Fonds propres</b>	13 754,5	14 083,2	6 381,5	-62,7	20 136,0	14 020,5
<i>dont capital social libéré</i>	10 476,2	12 372,7	8 863,2	9 859,4	19 339,4	22 232,1
<b>Dépôts de la clientèle</b>	106 054,8	139 501,9	85 259,1	118 718,1	191 313,9	258 220,0
<b>Crédits Bruts</b>	65 440,9	79 134,3	48 284,0	59 388,2	113 724,9	138 522,5
<b>Provisions compte clientèle</b>	5 137,8	5 932,7	8 167,0	6 187,9	13 304,8	12 120,6
<b>Crédits nets</b>	60 303,1	73 201,7	40 117,0	53 200,3	100 420,0	126 402,0
<b>Excédent/déficit des ressources</b>	45 751,8	66 300,3	45 142,1	65 517,8	90 893,9	131 818,1
<b>Couverture crédits/dépôts</b>	162%	176%	177%	200%	168%	186%
<b>Créances douteuses</b>	13 912	16 708,2	9 201,8	18 844,3	23 113,6	35 552,5
<b>Créances dout/ crédits bruts</b>	21%	21%	19%	32%	20%	26%
<b>Provisions/créances douteuses</b>	37%	36%	89%	33%	58%	34%
<b>Taux moyen débiteur</b>	2 621,7	2 240,0	520,0	514,0	3 141,7	2 754,0
<b>Taux moyen créditeur</b>	505,5	388,0	90,0	83,0	595,5	471,0
<b>Marge d'intermédiation</b>	2 116,2	1 852,0	430,0	431,0	2 546,2	2 283,0
<b>Produit net bancaire</b>	11 717,4	13 013,7	12 006,5	13 715,1	23 723,9	26 728,8
<b>Frais généraux</b>	9 073,1	11 570,3	10 767,7	12 404,8	19 840,8	23 975,1
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	2 644,3	1 443,4	1 238,8	1 310,3	3 883,1	2 753,7
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>	1 143,6	1 457,7	1 405,5	1 699,7	2 549,1	3 157,4
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	4 244,0	4 934,4	7 926,5	6 806,4	12 170,5	11 740,8
<b>Résultat net</b>	-880,5	-540,3	-7 082,0	-5 027,1	-7 962,5	-5 567,4
<b>Coefficient de rentabilité (RN/FP)</b>	-6%	-4%	-111%	8018%	-40%	-40%
<b>Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)</b>	77%	89%	90%	90%	84%	90%
<b>Transferts</b>	0,0	101659,9	0,0	191559,5	0,0	293219,4
<i>Transferts nationaux</i>	0,0	73320,3	0,0	169609,9	0,0	242930,2
<i>Transferts extérieurs</i>	0,0	28339,6	0,0	21949,6	0,0	50289,2
<b>Transferts/Trésorerie</b>	0%	153%	0%	292%	0%	222%

## Annexe 6 : Analyse financière dynamique de la Centrafrique

ANALYSE FINANCIERE DYNAMIQUE DE LA CENTRAFRIQUE						
Catégorie	EMF Catégorie 1		EMF Catégorie 2		TOTAL	
Libellé	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008
<b>Capitaux Permanents</b>	167,0	244,0	0,0	0,0	167,0	244,0
<b>Fonds propres</b>	167,0	244,0	0,0	0,0	167,0	244,0
<i>dont capital social libéré</i>	104,0	84,0	0,0	0,0	104,0	84,0
<b>Dépôts de la clientèle</b>	3680,0	3781,0	0,0	0,0	3680,0	3781,0
<b>Crédits Bruts</b>	1488,0	1876,0	0,0	0,0	1488,0	1876,0
<b>Provisions pour compte de la clientèle</b>	89,0	148,0	0,0	0,0	89,0	148,0
<b>Crédits nets</b>	1399,0	1728,0	0,0	0,0	1399,0	1728,0
<b>Excédent/déficit des ressources clientèle</b>	2281,0	2053,0	0,0	0,0	2281,0	2053,0
<b>Taux de couverture crédits par dépôts</b>	247%	202%	#DIV/0!	#DIV/0!	247%	202%
<b>Créances douteuses</b>	206,0	285,0	0,0	0,0	206,0	285,0
<b>Créances douteuses/crédits bruts</b>	14%	15%	#DIV/0!	#DIV/0!	14%	15%
<b>Provisions/créances douteuses</b>	43%	52%	#DIV/0!	#DIV/0!	43%	52%
<b>Taux moyen débiteur</b>	17,0	17,0	0,0	0,0	17,0	17,0
<b>Taux moyen créditeur</b>	5,0	5,0	0,0	0,0	5,0	5,0
<b>Marge d'intermédiation</b>	12,0	12,0	0,0	0,0	12,0	12,0
<b>Produit net bancaire</b>	452,0	454,0	0,0	0,0	452,0	454,0
<b>Frais généraux</b>	440,0	352,0	0,0	0,0	440,0	352,0
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	12,0	102,0	0,0	0,0	12,0	102,0
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>	44,0	63,0	0,0	0,0	44,0	63,0
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	38,0	68,0	0,0	0,0	38,0	68,0
<b>Résultat net</b>	73,0	13,0	0,0	0,0	73,0	13,0
<b>Coefficient de rentabilité (RN/FP)</b>	44%	5%	#DIV/0!	#DIV/0!	44%	5%
<b>Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)</b>	97%	78%	#DIV/0!	#DIV/0!	97%	78%
<b>Transferts</b>	0,0	4153,0	0,0	0,0	0,0	4153,0
<i>Transferts nationaux</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Transferts extérieurs</i>	0,0	4153,0	0,0	0,0	0,0	4153,0
<b>Transferts/Trésorerie</b>	0%	202%	#DIV/0!	#DIV/0!	0%	202%

## Annexe 7 : Analyse financière dynamique du Congo

ANALYSE FINANCIERE DYNAMIQUE DU CONGO						
Catégorie	EMF Catégorie 1		EMF Catégorie 2		TOTAL	
Libellé	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008
<b>Capitaux Permanents</b>	7 072,0	12 659,0	726,2	810,0	7 798,2	13 469,0
<b>Capitaux propres</b>	5 966,0	8 100,0	589,2	673,0	6 555,2	8 773,0
<i>dont capital social libéré</i>	1 251,4	1 430,4	234,2	243,0	1 485,6	1 673,4
<b>Dépôts de la clientèle</b>	83 058,0	107 458,0	1 040,7	941,0	84 098,7	108 399,0
<b>Crédits Bruts</b>	16 639,8	25 976,8	780,2	970,0	17 420,0	26 946,8
<b>Provisions pour compte de la clientèle</b>	176,8	233,0	58,0	91,0	234,8	324,0
<b>Crédits nets</b>	16 463,0	25 743,8	722,2	879,0	17 185,2	26 622,8
<b>Excédent/déficit des ressources clientèle</b>	66 595,0	81 714,2	318,5	62,0	66 913,5	81 776,2
<b>Taux de couverture crédits par dépôts</b>	499%	414%	133%	97%	483%	402%
<b>Créances douteuses</b>	373,4	287,7	71,0	111,0	444,4	398,7
<b>Créances douteuses/crédits bruts</b>	2%	1%	9%	11%	3%	1%
<b>Provisions/créances douteuses</b>	47%	81%	82%	82%	53%	81%
<b>Taux moyen débiteur</b>	141,0	155,0	48,0	72,0	189,0	227,0
<b>Taux moyen créditeur</b>	14,6	16,0	16,0	14,0	30,6	30,0
<b>Marge d'intermédiation</b>	126,4	139,0	32,0	58,0	158,4	197,0
<b>Produit net bancaire</b>	6 039,7	8 751,8	330,0	417,0	6 369,7	9 168,8
<b>Frais généraux</b>	4 011,4	5 109,1	121,0	147,0	4 132,4	5 256,1
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	2 028,3	3 642,7	209,0	270,0	2 237,3	3 912,7
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>	566,7	757,2	16,0	19,6	582,7	776,8
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	200,9	133,4	44,0	52,5	244,9	185,9
<b>Résultat net</b>	1 829,8	2 976,8	148,0	234,0	1 977,8	3 210,8
<b>Coefficient de rentabilité (RN/FP)</b>	31%	37%	25%	35%	30%	37%
<b>Coefficient net d'exploitation (FG/PNB)</b>	66%	58%	37%	35%	65%	57%
<b>Transferts</b>	0,0	26 757,5	0,0	2 186,0	0,0	28 943,5
<i>Transferts nationaux</i>	0,0	24 042,5	0,0	2 186,0	0,0	26 228,5
<i>Transferts extérieurs</i>	0,0	2 715,0	0,0	0,0	0,0	2 715,0
<b>Transferts/Trésorerie</b>	0%	33%	0%	3526%	0%	35%

## Annexe 8 : Analyse financière dynamique du Gabon

ANALYSE FINANCIERE DYNAMIQUE DU GABON						
Catégorie	EMF Catégorie 1		EMF Catégorie 2		TOTAL	
Libellé	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008
<b>Capitaux Permanents</b>	42,3	25,6	257,8	1628,0	300,1	1653,6
<b>Fonds propres</b>	28,5	16,9	257,8	1628,0	286,3	1644,9
<i>dont capital social libéré</i>	15,1	15,1	100,0	500,0	115,1	515,1
<b>Dépôts de la clientèle</b>	24,2	23,9	1283,0	3028,0	1307,2	3051,9
<b>Crédits Bruts</b>	31,0	23,8	1646,0	1930,0	1677,0	1953,8
<b>Provisions pour compte de la clientèle</b>	2,8	3,2	44,0	70,0	46,8	73,2
<b>Crédits nets</b>	28,2	20,6	1602,0	1860,0	1630,2	1880,6
<b>Excédent/déficit des ressources clientèle</b>	-4,0	3,3	-319,0	1168,0	-323,0	1171,3
<b>Taux de couverture crédits par dépôts</b>	78%	100%	78%	157%	78%	156%
<b>Créances douteuses</b>	12,8	5,0	81,0	140,0	93,8	145,0
<b>Créances douteuses/crédits bruts</b>	41%	21%	5%	7%	6%	7%
<b>Provisions/créances douteuses</b>	22%	64%	54%	50%	50%	50%
<b>Taux moyen débiteur</b>	77,0	37,0	24,0	24,0	101,0	61,0
<b>Taux moyen créditeur</b>	2,0	3,0	4,0	4,0	6,0	7,0
<b>Marge d'intermédiation</b>	75,0	34,0	20,0	20,0	95,0	54,0
<b>Produit net bancaire</b>	<b>8,7</b>	<b>9,9</b>	<b>558,0</b>	<b>909,0</b>	<b>566,7</b>	<b>918,9</b>
<b>Frais généraux</b>	15,6	9,7	423,0	534,0	438,6	543,7
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	-6,9	0,2	135,0	375,0	128,1	375,2
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>	0,0	0,0	77,0	80,0	77,0	80,0
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	1,2	0,2	34,0	106,0	35,2	106,2
<b>Résultat net</b>	1,9	0,7	-13,0	188,0	-11,1	188,7
<b>Coefficient de rentabilité (RN/FP)</b>	7%	4%	-5%	12%	-4%	11%
<b>Coefficient net d'exploitation (PNB/FG)</b>	179%	98%	76%	59%	77%	59%
<b>Transferts</b>	0,0	0,0	0,0	8530,0	0,0	8530,0
<i>Transferts nationaux</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Transferts extérieurs</i>	0,0	0,0	0,0	8530,0	0,0	8530,0
<b>Transferts/Trésorerie</b>	0%	0%	0%	730%	0%	728%

## Annexe 9 : Analyse financière dynamique du Tchad

ANALYSE FINANCIERE DYNAMIQUE DU TCHAD						
Catégorie	EMF Catégorie 1		EMF Catégorie 2		TOTAL	
Libellé	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2008
<b>Capitaux Permanents</b>	1985,9	2637,6	3,8	320,4	1989,7	2958,0
<b>Fonds propres</b>	1845,1	2507,7	3,8	320,4	1848,9	2828,1
<i>dont capital social libéré</i>	493,2	635,2	350,0	600,0	843,2	1235,2
<b>Dépôts de la clientèle</b>	4636,2	5283,9	54,0	418,0	4690,2	5701,9
<b>Crédits Bruts</b>	5206,7	6361,0	896,9	1063,1	6103,6	7424,1
<b>Provisions pour compte de la clientèle</b>	778,5	899,8	3,3	9,2	781,8	909,0
<b>Crédits nets</b>	4428,2	5461,2	893,6	1053,9	5321,8	6515,1
<b>Excédent/déficit des ressources clientèle</b>	208,0	-177,3	-839,6	-635,9	-631,6	-813,2
<b>Taux de couverture crédits par dépôts</b>	89%	83%	6%	39%	77%	77%
<b>Créances douteuses</b>	1163,1	1061,5	6,1	13,1	1169,2	1074,6
<b>Créances douteuses/crédits bruts</b>	22%	17%	1%	1%	19%	14%
<b>Provisions/créances douteuses</b>	67%	85%	54%	70%	67%	85%
<b>Taux moyen débiteur</b>	143,0	142,0	41,0	41,0	184,0	183,0
<b>Taux moyen créditeur</b>	23,0	23,0	5,0	5,0	28,0	28,0
<b>Marge d'intermédiation</b>	120,0	119,0	36,0	36,0	156,0	155,0
<b>Produit net bancaire</b>	688,9	1005,6	167,2	401,5	856,1	1407,1
<b>Frais généraux</b>	605,0	764,9	469,5	551,9	1074,5	1316,8
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	83,9	240,7	-302,3	-150,4	-218,4	90,3
<b>Dotations nettes aux amortissements</b>	174,4	136,7	35,4	51,2	209,8	187,9
<b>Dotations nettes aux provisions</b>	376,0	313,8	10,0	38,6	386,0	352,4
<b>Résultat net</b>	50,6	187,9	-54,1	13,5	-3,5	201,4
<b>Coefficient de rentabilité (RN/FP)</b>	3%	7%	-1424%	4%	0%	7%
<b>Coefficient net d'exploitation (PNB/FG)</b>	88%	76%	281%	137%	126%	94%
<b>Transferts</b>	0,0	239,8	0,0	5649,4	0,0	5889,2
<i>Transferts nationaux</i>	0,0	239,8	0,0	5635,2	0,0	5875,0
<i>Transferts extérieurs</i>	0,0	0,0	0,0	14,2	0,0	14,2
<b>Transferts/Trésorerie</b>	0	-135%	0%	-888%	0%	-724%